



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017

Assemblée Générale / Samedi 28 avril 2018 à Vassincourt

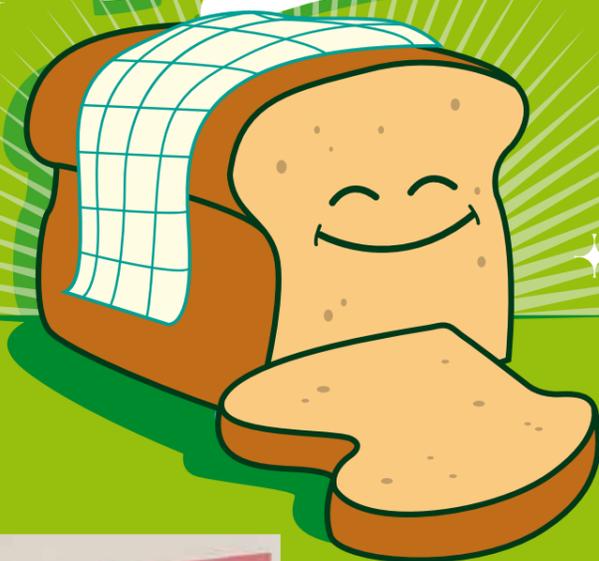


« Pas comme les autres mais avec les autres »

OPÉRATION BRIOCHES

12 105 brioches vendues,
Un bénéfice de
29.163,20 € qui servira
à financer des projets
destinés à améliorer
le quotidien des
résidents de l'ADAPEI
de la Meuse.
Un grand merci à tous
pour votre mobilisation !

LA BRIOCHE DE L'AMITIÉ



SOMMAIRE

Pages 4/6

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

Pages 6/13

RAPPORT FINANCIER DE L'ADAPEI DE LA MEUSE

Pages 14/15

RAPPORT D'ACTIVITÉ / ÉTABLISSEMENTS & SERVICES

Pages 16/23

RAPPORT D'ACTIVITÉ DU PÔLE HABITAT

Pages 24/31

RAPPORT D'ACTIVITÉ DU PÔLE ENFANCE

Pages 32/43

RAPPORT D'ACTIVITÉ DU PÔLE AGRICOLE

Pages 44/49

RAPPORT D'ACTIVITÉ DU PÔLE INDUSTRIEL

Pages 50/63

RAPPORT D'ACTIVITÉ DU PÔLE ADULTES DÉPENDANTS

Pages 64/65

RAPPORT D'ORIENTATION 2017 DU PRÉSIDENT

Pages 66

NOTES



RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

Frédéric COSTE

Assemblée Générale - 28 avril 2018 - Vassincourt

L'année 2017 a été une année de projet pour nos autorités de tarification et de contrôle, alors que l'Agence Régionale de Santé du Grand Est mettait en place les instances de réflexion autour du Projet Régional de Santé, le Conseil Départemental réunissait des groupes de travail pour le schéma départemental de l'autonomie. Notre association a travaillé à leur élaboration et nourrit des grands espoirs pour leur déclinaison. Nous croyons que la réponse est à construire au plus proche des territoires. Je suis convaincu que Monsieur Lannelongue Directeur Général de l'ARS Grand Est, sa Directrice Générale Déléguée Madame Vidalenc et Monsieur Cablan délégué territorial de l'ARS Grand Est en Meuse se sont donnés les moyens pour y arriver.

C'est à nous les acteurs de saisir cette opportunité et de faire de ces schémas la réussite de notre département au service des citoyens.

Notre association a continué à développer les derniers axes de son projet associatif global.

En 2017, nous avons mis fin à une expérimentation de 42 ans. En effet, l'ouverture de l'unité des Arums sur le site de Vassincourt, extension du Foyer d'Accueil Médicalisé de Verdun rue Saint Maur, a amené à la fermeture définitive de notre établissement d'accueil temporaire « le Home ».

Cette structure qui vient de fermer était l'expression de notre esprit d'innovation. En effet, en 1975, cette structure permettait l'accueil pour des séjours de répit d'adultes peu autonomes, par des équipes composées à la fois de professionnels et de parents. Le projet avait été construit autour des besoins des personnes, et c'est pourquoi depuis quelques années son taux d'occupation baissait, car ne correspondant plus aux besoins. Notre association a construit alors un projet adossant un foyer d'accueil médicalisé à un foyer de vie, favorisant ainsi le parcours dans un environnement maîtrisé.

L'ouverture de l'unité des Arums n'est qu'une étape puisque nous ouvrons également le foyer de vie, la Résidence des Quatre Saisons.

Cette réalisation caractérise ce qui anime notre association, à savoir approcher une réponse aux besoins des personnes. Ces besoins évoluent et nous devons permettre cette évolution.

Nos structures doivent permettre le développement du projet pour chaque personne accueillie. Elles ne peuvent pas obliger un fonctionnement contraire à la réponse attendue par la personne en situation de handicap.

Notre démarche s'inscrit dans cette idée qui est de permettre l'accès à la plus grande autonomie pour chaque personne en situation de handicap, en respectant son projet, et en s'appuyant sur sa motivation. Nous voulons lui permettre de vivre sa vie de citoyen.

Je souhaite une nouvelle fois l'affirmer, nos établissements et nos services ne peuvent également constituer la réponse pour une vie. L'accueil dans un de nos établissements et services correspond à une réponse, et c'est une étape dans un parcours de vie.

En ce sens, nous adhérons au propos de Madame Sophie Cluzel, Secrétaire d'Etat chargée des personnes handicapées :

« Notre responsabilité collective est de garantir aux personnes en situation de handicap l'accès à ce que la République offre à l'ensemble de ses citoyens, tout en garantissant les aides nécessaires »

Notre association s'inscrit dans cette démarche, et parce que nous sommes parents et amis, nous souhaitons que les moyens mis en place puissent être optimisés. En qualité de mouvement gestionnaire, nous prêtons une attention à ce que les prestations qui nous sont versées soient utilisées pour permettre l'accès à la cité pour tous. Il y a un vrai danger à chercher à maintenir un service en oubliant le sens de son action et ceux qu'ils servent en premier lieu.

Pour les enfants et les adolescents, nous avons continué à développer au sein du Pôle Enfance des réponses d'accompagnement au sein d'établissements scolaires ordinaires. Nous avons ouvert une unité d'enseignement externalisée à Revigny sur Ornain,

travaillé à l'ouverture d'une autre sur Verdun. Nous avons amorcé des partenariats avec des collèges, des lycées professionnels et des centres d'apprentissage. Je tiens à remercier le Directeur d'Académie des Services de l'Education Nationale, Monsieur Wambecke - et plus particulièrement Monsieur Hayot Inspecteur ASH qui a su reprendre le flambeau de Monsieur Mille - pour leur implication sur ce dossier.

Nous avons également profité des travaux sur le site de Vassincourt pour moderniser l'internat. Nous avons livré une première tranche de travaux pour 12 enfants en internat, offrant une prestation hôtelière qui correspond plus aux besoins d'enfants et d'adolescents. Nous devrions engager la deuxième tranche dans le second semestre 2018.

Certains esprits pourraient éventuellement pointer l'écart entre la modernisation d'un internat et la volonté de permettre l'accès à la cité pour tous. Je peux apporter deux réponses :

- Je l'ai déjà affirmé pour ce qui concerne nos constructions ou réhabilitations, elles doivent permettre une adaptabilité, ce qui est juste à un moment ne l'est plus forcément dans 20 ou 30 ans. Cette réhabilitation pourra aisément avoir une autre destination.

- Nous désirons adapter la réponse au besoin. Encore à ce jour il existe une demande importante d'accueil en internat de semaine, ou séquencé. Nous nous faisons fort d'y répondre.

Nous adaptions notre offre jusqu'à la rendre singulière mais nos autorités de tarification et de contrôle résistent à cette adaptation. Nous avons proposé au mois de juin au Directeur de l'Enfance une solution d'accueil permanent pour les enfants de l'aide sociale à l'enfance en situation de handicap. Il m'a affirmé en novembre 2017 trouver notre proposition pertinente, pleine de bon sens et que celle-ci devrait voir rapidement le jour de manière expérimentale.

Monsieur, nous sommes le 28 avril 2018, et j'attends encore de votre part un courrier, un appel ou tout autre information pour la mise en place.

Nous sommes dans la même attente pour l'offre d'habitat. Je vous avais annoncé lors de notre dernière Assemblée Générale la mise en place d'une offre habitat au niveau du département. Le projet a été présenté au mois de juin 2017, démontrant qu'à moyens constants nous pouvions accompagner plus de personnes.

Nous restons encore en attente de positionnement.

Le Règlement Départemental d'Aide Sociale a été modifié et approuvé par l'Assemblée Départementale. Dès sa parution, nous avons pointé des particularités qui n'avaient pas été abordées. Il est regrettable qu'un travail en amont n'est pas été réalisé pour justement porter à connaissance ces points.

Il ne s'agit pas ici de se substituer aux services du département mais au contraire de proposer un échange. Vous avez bien compris : dans la lignée de nos prédécesseurs, nous continuons à œuvrer pour le mieux-être des personnes en situation de handicap et leur accès

à la citoyenneté.

Nous nous devons de faire évoluer les modèles de collaboration. Nos établissements et nos services reçoivent des autorités le versement correspondant à nos prestations servies. Notre association continue à défendre les intérêts des personnes en situation de handicap et de leur famille et défendre le projet individualisé de chacun.

Ce travail peut avoir du sens dans une volonté d'échange acceptant la controverse, prenant en compte le positionnement de chacun sans pour autant se positionner en sachant.

« Le sage sait que la vérité est multiple ».

Nous savons aussi que nous devons faire évoluer notre projet. Nous avons travaillé en 2017 au nouveau projet associatif global. J'aurai l'honneur de vous le présenter lors de cette assemblée générale. Ce projet, si vous



l'approuvez sera la feuille de route de notre mouvement et le guide des établissements et services.

Je ne serais pas complet, si je ne faisais pas état de nos réalisations en 2017. Notre association a porté deux projets.

La mobilité au sein d'un département rural à faible densité de population, c'est un véritable enjeu d'accès à la citoyenneté. Nous avons développé Mobi'Meuse qui aborde toutes les formes possibles de mobilité : piétonne, cycliste, cyclomotoriste, voiture sans permis et permis de conduire. Une auto-école à pédagogie adaptée permet de faciliter l'accès au permis de conduire ; ouverte depuis le 1er juin 2017 à Vassincourt, bientôt Thierville, Bar le Duc et Commercy.

Cette action en partenariat avec le Conseil Départemental de la Meuse nous a permis d'accueillir près de 70 élèves en 2017, et nous devrions atteindre les 100 élèves en 2018.

La seconde action a été réalisée en partenariat avec la Conférence des Financeurs. Elle permet la mise en place de la coordination et le parcours des personnes en situation de handicap vieillissantes, en ESAT ou accueillies chez des aidants vieillissants. Un plan d'action a été validé par le conseil d'administration en décembre 2017 et va être décliné pour 2018. Aujourd'hui, c'est près de 50 personnes accompagnées.

Enfin, je souhaite vous donner des informations de notre projet sur l'ancien quartier Niel à Thierville sur Meuse. La démolition est terminée et je souhaite réitérer mes remerciements à :

Claude Léonard, Président du Conseil Départemental, Samuel Hazard, Maire de Verdun et Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun, Claude Antion, Maire de Thierville et 1^{er} Vice-Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun, Jean-Marie Missler, 1^{er} vice-Président du Conseil Départemental, Véronique Philippe, Vice-Présidente à l'Autonomie au Conseil Départemental, pour leur engagement et leur volonté à faire aboutir ce projet.

Je ne peux m'empêcher d'avoir une pensée pour Régis Mésot, Ingénieur ARS Grand Est, tellement précieux

pour son accompagnement technique et ses conseils. Cette année a été encore une année riche et importante, je remercie les membres du Conseil d'Administration pour leur travail, leur présence leur implication, tous parents, amis et maintenant administrateurs représentant les personnes en situation de handicap.

Je remercie également les personnels accompagnants et quel que soit leurs fonctions. Vous vous investissez avec professionnalisme et passion, acceptant le profond changement auquel nous sommes soumis.

Continuons à agir ensemble pour les personnes en situations de handicap, pour les meusiens, pour notre territoire pour un avenir ensemble.

Frédéric COSTE,
Président de l'ADAPEI de la Meuse

Cadeck va permettre dans un avenir proche de sortir de cette situation en se rapprochant de l'équilibre.

Au niveau des budgets commerciaux, il a été évoqué le taux d'occupation de l'ESAT. Avec Monsieur Cadeck en accord avec le directeur, la commission propose de pouvoir accueillir en sureffectif. Cette proposition doit permettre de pouvoir pallier à des absences ou des temps partiels. Cette proposition sera à porter à la connaissance de l'ARS pour accord.

Pour le Pôle Adultes Dépendants, avant la fermeture effective du Home Familial, 417 journées ont été comptabilisées de janvier à février 2017. Celle-ci est également une première année de pratique réunissant les deux sites avec l'ouverture de l'unité les Arums au 1^{er} mars 2017 à Vassincourt. L'activité prévisionnelle a été calculée sur 10 mois pour l'unité des Arums et 12 mois pour le FAM St Maur de Verdun. L'activité est moins importante que le prévisionnel du fait des entrées progressives. Les résultats du Home ne tiennent pas compte de l'affectation des réserves puisque celles-ci doivent être vues avec les autorités de tarification. Il faudra également intégrer les déficits des dernières années.

Pour le Pôle Industriel, les résultats n'apportent pas de commentaires particuliers. Mais comme le Pôle

Industriel, la commission interpelle les directeurs pour que le prévisionnel soit au plus près des envisagés surtout dans la logique du CPOM. En effet, envisager une stratégie sur plusieurs années nécessite de bénéficier de projection au plus proche de la réalité. 2018 verra la mise en concurrence du transport.

Pour le Pôle Enfance, la gestion rigoureuse a permis d'amener presque l'ensemble des établissements et services en excédent, même les SESSAD Pro. Pour le site de Vassincourt, il est important de revoir le fonctionnement de la cuisine pour la dégager du budget de l'établissement. D'une manière générale, nous avons pris acte de la nouvelle organisation du marché de transport et de son évaluation. Selon les conclusions, nous pourrions envisager des scénarii.

Pour le Pôle Habitat, nous notons la bonne gestion des établissements malgré la fluctuation des usagers. Pour le foyer de Widranges, nous notons l'adaptation du loyer dû à la CAPH pour respecter les équilibres et les finances attribués.

Pour le siège aucun commentaire n'est porté à connaissance, et il faut enregistrer que la non augmentation des établissements et services a permis d'arriver à l'équilibre.

RAPPORT FINANCIER 2017 DU TRÉSORIER **Didier AYNÈS**

Le travail de tous à encore permis de dégager cette année des excédents sur tous les pôles. Ces excédents sont le reflet d'une gestion saine tout en garantissant un accueil des personnes dans les meilleures conditions. Il est dommage qu'une partie de cette bonne gestion soit reprise par nos financeurs alors que nous avons des propositions d'affectations qui permettent soit des investissements, soit du fonctionnement qui leur sont pourtant favorables. La négociation pour la mise en place d'un CPOM répondra, j'espère, à cette préoccupation.

1°) les comptes associatifs

L'association souffre d'un déficit d'adhésion des familles. Cependant nous développons des actions afin de nous permettre de financer tous nos besoins au profit des personnes accueillies.

C'est la raison pour laquelle nous avons fait le choix de développer notre communication pour gagner en visibilité. Pour les placements financiers, nous privilégions d'abord la sécurité du capital. Cependant les produits qui nous sont proposés ne nous garantissent qu'un rendement faible.

2°) les comptes des établissements

L'ensemble des services et établissements a une situation financière saine. Ceci est obtenu par un travail commun entre tous les acteurs tout en gardant pour objectif premier l'intérêt des résidents ou des travailleurs.

Au niveau du Pôle Agricole, nous avons constaté une nouvelle fois le déficit de structure pour les jardins de Villers. Les efforts consentis entre pôles permettent de ne pas présenter une situation trop dégradée. Par ailleurs, le plan de restructuration proposé par Monsieur





RAPPORT FINANCIER COMPTES ADMINISTRATIFS 2017



L'ASSOCIATION

	RECETTES	DÉPENSES	SOLDE FONCTION
FONCTIONNEMENT			
cotisations assoc/unapei/ Urapei	11.458,00	9.602,50	1.855,50
cot sup volontaires	2.011,00	-	2.011,00
subventions mairie	5.001,50	-	5.001,50
frais de fonctionnement	-	18.611,35	- 18.611,35
frais AG/CA + missions	-	21.203,70	- 21.203,70
assurances	-	5.217,45	- 5.217,45
prestations CAPH	32.117,00	12.267,36	19.849,14
entretiens et maintenance	-	3.491,51	- 3.491,51
autres dons/mariage	10.564,06	-	10.564,06
autres produits/frais	3.596,79	1.599,77	1.997,02
loyer	-	1.000,00	- 1.000,00
S/TOTAL FONCTIONNEMENT	64.748,35	72.994,14	- 8.245,79

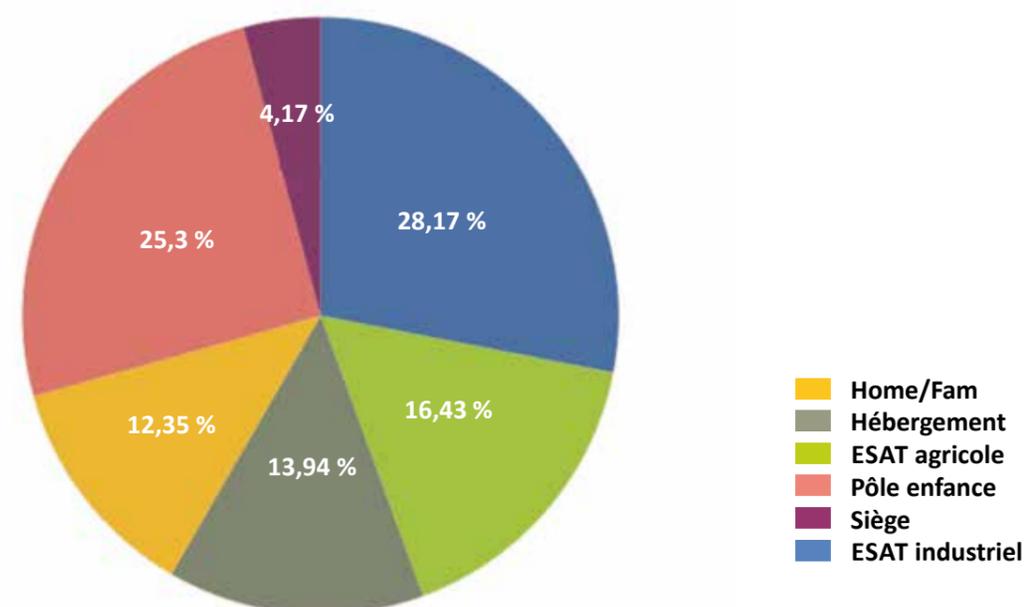
	RECETTES	DÉPENSES	SOLDE
PROJETS			
sport adapté	373,10	373,10	-
communication	17.200,00	36.622,10	- 19.422,10
aide aux aidants	41.100,00	8.656,24	32.443,76
engagement à réaliser N+1		32.443,76	- 32.443,76
Nous aussi	120,00	734,80	- 614,80
SOUS TOTAL PROJETS	58.793,10	78.830,00	- 20.036,90

	RECETTES	DÉPENSES	SOLDE FONCTION
OPÉRATIONS			
cartes de vœux	6.222,30	4.910,21	1.312,09
brioche	65.692,61	36.129,41	29.563,20
affectation brioche		29.563,20	- 29.563,20
affectations sur brioche 2016	38.306,71	38.306,71	-
SOUS TOTAL OPÉRATIONS	110.221,62	108.909,53	1312,09

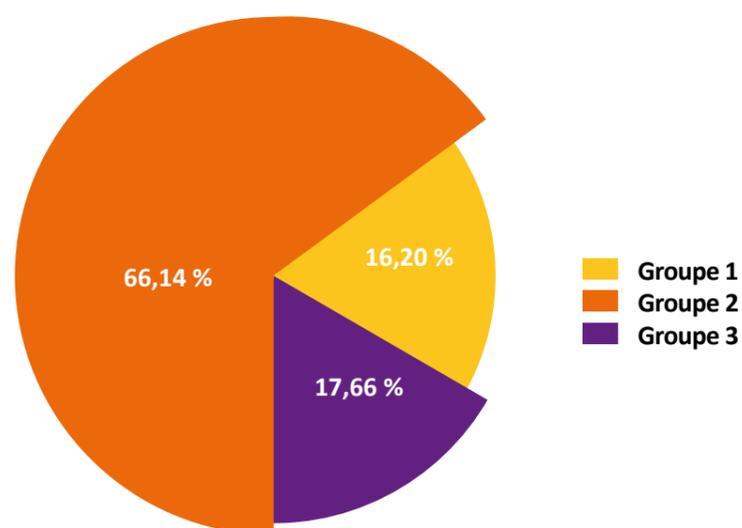
	RECETTES	DÉPENSES	SOLDE
PLACEMENTS FINANCIERS			
produit financier	6.401,62	1.400,30	5.001,32
autres produits	-	-	-
SS TOTAL PRODUIT FIN	6.401,62	1.400,30	5.001,32
TOTAL FONCTIONNEMENT	240.164,69	262.133,97	- 21.969,28
AMORTISSEMENT		21.368,13	
TOTAL GÉNÉRAL	240.164,69	283.502,10	- 43.337,41

LES ÉTABLISSEMENTS

RECETTE 2016 : 30.526.43,97 €



LES PRINCIPAUX POSTES DE DÉPENSES SONT



PÔLE ADULTES DÉPENDANTS

	RECETTES	DÉPENSES	REPRISE RES. ANT/CP	RÉSULTAT
HOME SOINS	293.403,30	350.832,48		- 57.429,18
HOME HÉBERGEMENT	175.665,54	170.713,12	- 13.023,13	- 8.070,71
FAM SOINS	992.435,81	939.453,87	1.339,00	54.320,94
FAM HÉBERGEMENT	2.308.565,50	2.206.123,42	11.019,32	113.461,40
TOTAL PÔLE	3.770.070,15	3.667.122,89	- 664,81	102.282,45

PÔLE HABITAT

	RECETTES	DÉPENSES	REPRISE RES. ANT/CP	RÉSULTAT
SUD MEUSIEN	1.677.109,92	1.680.736,35	14.296,16	669,73
FRESNES	781.353,58	776.528,66	- 5.520,00	- 695,08
VERDUN	1.806.926,60	1.738.843,55	13.575,00	81.658,05
TOTAL PÔLE	4.255.390,10	4.196.108,56	22.351,16	81.632,70

PÔLE ENFANCE

	RECETTES	DÉPENSES	REPRISE RES. ANT/CP	RÉSULTAT
SESSAD	126.026,03	125.717,87	- 457,00	- 148,84
SESSAD PRO VASSINCOURT ET THIERVILLE	267.907,46	260.544,61	7,19	7.370,04
THIERVILLE	3.006.936,54	2.973.765,19	- 5.398,00	27.773,35
VASSINCOURT	3.000.828,18	2.952.219,40	3.659,00	52.267,78
COMMERCY	665.449,45	647.256,85	- 2.223,00	15.969,60
SESSAD AUTISME	367.355,07	289.282,54	- 3.632,00	74.440,53
UEM	287.470,92	224.448,75	6.321,00	69.343,17
TOTAL PÔLE	7.721.973,65	7.473.235,21	- 1.722,81	247.015,63

PÔLE AGRICOLE/PÔLE INDUSTRIEL - BUDGET SOCIAUX

	RECETTES	DÉPENSES	REPRISE RES. ANT/CP	RÉSULTAT
VASSINCOURT AGRICOLE	979.810,90	979.082,52	377,00	1.105,38
VERDUN INDUSTRIEL	1.425.344,05	1.413.180,75	12.423,00	24.586,30
BAR-LE-DUC INDUSTRIEL	1.701.737,86	1.703.307,33	2.247,00	677,53
VILLERS AGRICOLE	740.947,19	739.970,25	- 4.061,00	- 3.084,06
TOTAL	4.847.840,00	4.835.540,85	10.986,00	23.285,15

PÔLE AGRICOLE/PÔLE INDUSTRIEL - RÉSULTATS COMMERCIAUX

	RECETTES	DÉPENSES	REPRISE RES. ANT/CP	RÉSULTAT
VASSINCOURT AGRICOLE	1.958.410,91	1.772.857,57	- 1.540,00	184.013,34
VERDUN INDUSTRIEL	2.368.463,55	2.179.195,52	1.158,00	190.426,03
BAR-LE-DUC INDUSTRIEL	3.104.526,24	2.790.287,79	6.845,00	321.083,45
VILLERS AGRICOLE	1.336.161,22	1.280.734,31	- 1.137,00	54.289,91
TOTAL	8.767.561,92	8.023.075,19	5.326,00	749.812,73

SIÈGE

	RECETTES	DÉPENSES	REPRISE RES. ANT/CP	RÉSULTAT
SIÈGE	1.163.308,15	1.171.948,68	9.341,00	700,47

AFFECTATION DES RÉSULTATS

ÉTABLISSEMENT	RÉSULTAT	AFFECTATION
JARDINS DE VASSINCOURT SOCIAL	1.105,38	COMPENSATION
JARDINS VILLERS SOCIAL	- 3.084,06	REPORT N+2
JARDINS VASSINCOURT COM	184.013,34	40.000 AMÉLIORATION COND. TRAVAIL 139.594,85 INVESTISSEMENT
JARDINS VILLERS COM	54.289,91	20.000 AMÉLIORATION COND. TRAVAIL 34.289,91 INVESTISSEMENT
ESAT VERDUN SOCIAL	24.586,30	COMPENSATION
ESAT BAR-LE-DUC SOCIAL	677,53	COMPENSATION
ESAT VERDUN COM	190.426,03	30.000 AMÉLIORATION COND. TRAVAIL 116.519,44 INVESTISSEMENT
ESAT BAR-LE-DUC COM	321.083,45	50.000 AMÉLIORATION COND. TRAVAIL 271.083,45 INVESTISSEMENT
SESSAD THIERVERILLE	- 148,84	REPORT N+2
SESSAD AUTISME	74.440,53	31.120,05 RETRAITE 43.320,48 INVESTISSEMENT
IME THIERVERILLE	27.773,35	FORMATION ALTERNANCE
UEM	69.343,17	11.248,69 RETRAITE 58.094,48 FORMATION
IME VASSINCOURT	52.267,78	12.267,78 RETRAITE 40.000,00 INVESTISSEMENT
IME COMMERCY	15.969,60	INVESTISSEMENT
FAM SOINS	54.320,94	INVESTISSEMENT POUR NIEL
FAM HÉBERGEMENT	113.461,40	INVESTISSEMENT POUR NIEL
HOME SOINS	- 57.429,18	FERMETURE - ARS
HOME HÉBERGEMENT	- 8.070,71	FERMETURE - CD
SESSAD PRO THIERVERILLE	557,75	COMPENSATION
SESSAD PRO VASSINCOURT	6.812,29	COMPENSATION
FOYER DE FRESNES	- 695,08	REPORT N+2
FOYER DE VERDUN	81.658,05	INVESTISSEMENT POUR NIEL
RÉSIDENCE DU SUD MEUSIEN	669,73	COMPENSATION
SIÈGE	700,47	COMPENSATION

AFFECTATION DES RÉSULTATS - modification sur les résultats 2015/2016

ANNÉE	ÉTABLISSEMENT	RÉSULTAT	AFFECTATION
2015	IME THIERVERILLE	134.131,83	99.131,83 INVESTISSEMENT 15.000 FINANCEMENT MESURES D'EXPLOITATION 20.000 COMPENSATION
2015	IME VASSINCOURT	1.682,22	FINANCEMENT MESURES D'EXPLOITATION
2015	SESSAD THIERVERILLE	4.768,75	FINANCEMENT MESURES D'EXPLOITATION
2015	SESSAD PRO THIERVERILLE	814,81	REPORT N+2
2015	SESSAD AUTISME	78.788,42	35.000 COMPENSATION 43.788,42 FINANCEMENT MESURES D'EXPLOITATION
2016	SIÈGE - reprise affection 2015	3.846,40	3.846,40 RÉDUCTION DES CHARGES D'EXPLOITATION
2016	FOYER DE GLORIEUX - reprise affection 2015	106.006,39 43.974,99	10.921,67 RETRAITE 33.053,32 EXPLOITATION 20.000 COMPENSATION 86.006,39 INVESTISSEMENT
2016	FOYER DE WIDRANGES reprise affection 2015	24.514,40 6.959,84	15.878,79 EXPLOITATION 18.464,26 RETRAITE - 2.868,81 DÉPENSES REFUSÉES
2016	SAVS - reprise affection 2015	- 2.125,47 30.865,16	27.794,83 EXPLOITATION 944,86 RETRAITE
2016	HOME HÉBERGEMENT reprise affection 2015	- 27.165,23 3.268,82	23.896,41 REPORT



RAPPORT D'ACTIVITÉ

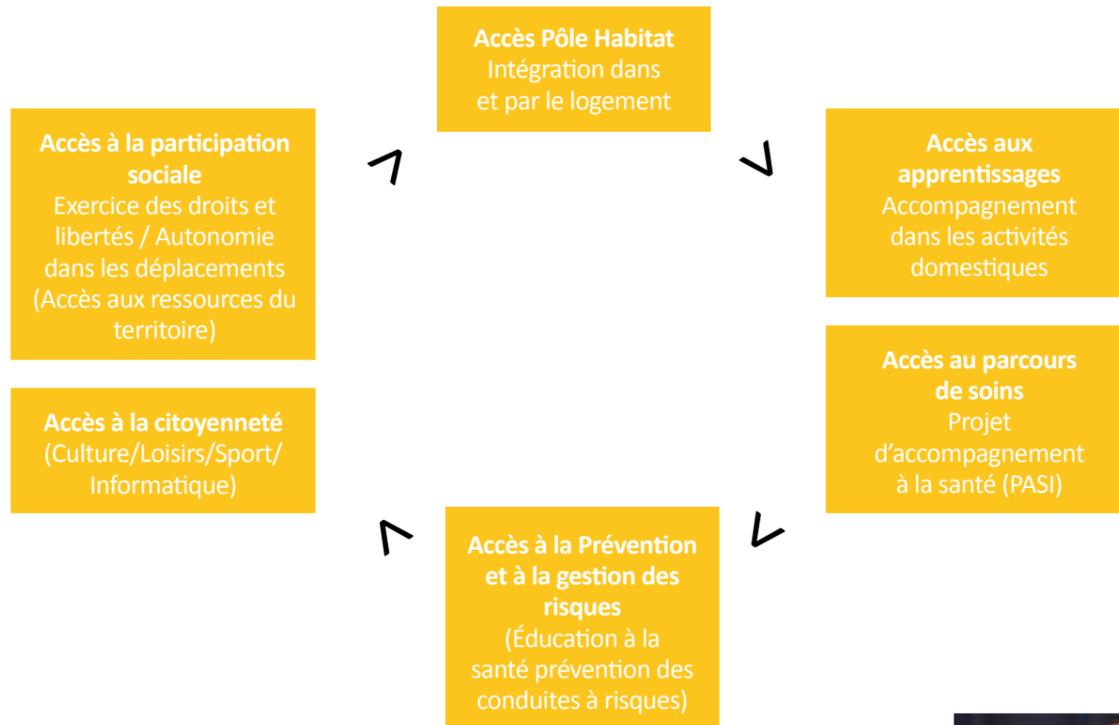
Établissements & services



« Pas comme les autres mais avec les autres »



COORDINATION DE PARCOURS ET PROJETS PERSONNALISÉS



2017, UNE ANNÉE DE STABILISATION, DE TRANSITION ET DE DÉVELOPPEMENT

STABILISATION, car malgré un écosystème en perpétuel mouvement, tant du côté de notre association, que du côté des réformes publiques en cours, le Pôle Habitat a su garder le cap et proposer aux personnes accompagnées et aux familles des réponses adaptées à leurs besoins.

Pour ce faire, il a fallu poursuivre le processus de développement des établissements et services et la mise en œuvre de nouvelles stratégies pour répondre aux besoins des personnes déficientes intellectuelles et psychiques.

Transition, car nous en sommes bien conscients que nous vivons une période d'évolution forte de notre champ d'intervention : évolution dans la manière de penser le handicap, de répondre aux attentes de la personne, d'organiser notre secteur, et donc de le financer. Bien sûr, nous prenons en compte également l'évolution des métiers de l'accompagnement.

Nos financements publics sont de plus en plus contraints. Nos capacités d'accueil augmentent moins vite que par le passé. Notre offre d'établissements

et de services doit donc, plus qu'avant, répondre à des priorités. L'année 2017 a donc été celle de la préparation d'une nouvelle «feuille de route de l'offre de service», validée lors d'un conseil d'administration.

Les objectifs suivants ont été fixés : faire preuve de souplesse pour nous adapter continuellement aux besoins, notamment les besoins émergents, répondre aux logiques de parcours des personnes et de leur famille et prendre en compte les besoins spécifiques comme les personnes ne trouvant plus leur place en ESAT, le plus possible dans une logique inclusive.

Le Pôle Habitat a su répondre à ces nouveaux enjeux avec des projets rénovés se traduisant en une proposition de son offre de service renouvelée et adaptée aux attentes des personnes en situation de handicap en proposant au Conseil Départemental une offre de service permettant de :

- Rééquilibrer, diversifier et adapter l'offre au niveau du territoire : **adapter l'offre aux besoins et non l'inverse**
- Optimiser les moyens en croisant politiques publiques et ressources associatives

- Proposer une plateforme de services permettant d'anticiper et de répondre aux besoins en garantissant **un parcours de vie sans rupture avec un droit au retour**
- Inscrire notre action dans **un réseau de partenariat**

Développement, car les évolutions doivent être pensées comme facteur de changement, comme source d'innovation, de renouvellement et non comme éléments paralysants. Il y a déjà 10 ans, nous avons commencé la mise en œuvre d'une refonte profonde des activités, une restructuration des établissements et services en Pôle Départemental, et nous devons aujourd'hui nous adapter et aller vers une politique de réponses aux besoins des publics sur le territoire. En d'autres termes, il s'agit de sortir d'une politique statique de places vers une offre de services diversifiée.

Nos orientations s'appuient sur les nouvelles politiques publiques actuelles, notamment la démarche «**Une réponse accompagnée pour tous**» et la mise en application du décret N° 2017-982 du 9 mai 2017, relatif à la nomenclature des établissements et services sociaux et médico-sociaux accompagnant des personnes handicapées ou malades chroniques.

Le Pôle Habitat c'est 136 places agréées sur le territoire.



LES STRUCTURES ET LEUR DÉVELOPPEMENT

Notre mission vise à construire avec les personnes un parcours de vie et les accompagner en :

- Offrant un Habitat adapté aux travailleurs d'ESAT dont l'autonomie n'est pas suffisante pour vivre en milieu ordinaire
- Permettant un parcours de vie citoyen aux personnes vivant à domicile
- Offrant un Habitat adapté à des personnes déficientes intellectuelles en attente d'une réorientation en Foyer de Vie

- Offrant un Habitat temporaire départemental qui répond au cadre réglementaire
- Garantissant un accueil personnalisé
- Proposant un accompagnement adapté et individualisé
- Favorisant l'intégration sociale et la citoyenneté
- Maintenant et développant les acquis au travers des actes de la vie quotidienne
- Accompagnant vers l'autonomie
- Garantissant un parcours de soins adapté.

LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES 2017

- Présenter le Projet Pôle Habitat au Conseil Départemental et à nos partenaires
- Créer un SAVS départemental à part entière
- Rédiger la réponse à l'appel à projet du SAMSAH avec nos partenaires,
- Préparer l'ouverture du Foyer Occupationnel de Vassincourt
- Ouverture de l'appartement 147 rue de Veel.: développer l'intermédiation locative sur le territoire sur le plan administratif, budgétaire et de l'accompagnement des personnes
- Recruter un Chef de Service éducatif sur le poste vacant
- Formation du Personnel éducatif sur le Dossier Informatisé de l'usager (DIU)
- Poursuite des mises en œuvre expérimentales des parcours adaptés pour des situations complexes avec

- demande de dérogation
- Poursuite de la dynamique de parcours au sein du Pôle Habitat
- Mettre en place l'analyse et la supervision des pratiques sur le Sud Meusien
- Conduire les entretiens individuels du personnel
- Réactualiser les outils réglementaires garantissant les droits et les devoirs des usagers (Contrat de séjour, Règlement de fonctionnement, livret d'accueil)
- Organiser le 3^e Festival INGLORIOUS,
- Planification des maintenances préventives : mise en place d'un calendrier annuel et d'effets de preuves
- Sécurisation des entrées et sorties aux établissements
- Poursuivre la dynamique de formation des professionnels et d'accueil des stagiaires.



Une activité maîtrisée et une reconnaissance particulière pour l'élaboration des parcours

- > Foyer de Glorieux : + **718 Journées**
- > Foyer de Widranges : - **50 Journées**, ce qui constitue un résultat satisfaisant au regard des baisses d'effectif constatées (Moins 3 résidents au 31/12/17).

> Résidences Sud Meusien : une activité en hausse malgré les 6 logements de Revigny réservés au Pôle Enfance

- > Accueil temporaire départemental : + **309 journées** :
- > Evaluation en Milieu d'Hébergement (EMH) : **632 journées** :

De plus en plus de sollicitations pour des parcours singuliers

Une population accueillie hétérogène, à la démographie stable, et une part importante de personnes concernées par l'avancée en âge

- > **65 Résidents** ont plus de 40 ans, dont **27 plus de 55 ans**, (le plus jeune est âgé de 20 ans et le plus âgé de 67 ans)
- > **83 résidents** ne rentrent plus qu'occasionnellement en famille les week-ends et les vacances (**47 résidents sans retour famille**)

QUELQUES DONNÉES CONCERNANT LES MESURES DE PROTECTION :

MESURE PROTECTION JURIDIQUE	NOMBRE DE RÉSIDENTS	TYPE DE MESURE DE PROTECTION
TUTELLE FAMILLE	34	DONT : > 77 TUTELLES > 25 CURATELLES RENFORCÉE > 1 CURATELLE
MANDATAIRE ATM	50	
MANDATAIRE UDAF	16	
MANDATAIRE JUDICIAIRE PRIVÉ	3	
SANS PROTECTION JURIDIQUE	27	

UNE PROBLÉMATIQUE ÉMERGENTE : de plus en plus de résidents sans travail et/ou à temps partiel

- **15 résidents** du Pôle sont sans activité de travail
- **11 résidents** du Pôle sont à temps partiel

Soit **26 résidents** à accompagner en journée et autant de parcours à retravailler et/ou à créer

Nous observons une dégradation notable sur le plan de la santé, pour les personnes qui ne travaillent plus avant l'âge de la retraite (troubles du comportement, somatisation, ...). L'incertitude d'un projet d'avenir n'est pas favorable à leur épanouissement personnel.

LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES COMME ENJEU D'UN ACCOMPAGNEMENT DE QUALITÉ

- Un taux d'absentéisme moyen de 7 % sur le Pôle, (4 salariés absents + de 180 Jours), Toutefois, **93 % du personnel ne présentent aucune absence.**
- Participation à la politique d'emploi en direction des jeunes et des personnes éloignées :
 - » **3 CDI** à l'issue de contrats aidés au niveau des veilles de nuit,
 - » **1 contrat d'apprentissage ME** à l'issue d'un contrat avenir,
- » **2 CDD longue durée** à l'issue d'un contrat d'apprentissage au Pôle Habitat
- Développement continu des compétences des professionnels : **73 % des salariés** ont participé à une formation (soit **386 journées** consacrées à la formation). La majorité des salariés a été formée à l'utilisation du DIU.

DES ACCOMPAGNEMENTS AU PLUS PROCHE DES POLITIQUES PUBLIQUES ACTUELLES

- **Promouvoir des solutions d'accompagnement adaptées sur le territoire : une réponse accompagnée pour tous**
Partir des besoins des personnes accompagnées et de leur environnement pour les inscrire dans un parcours adapté
- **Décloisonnement et innovation pour des parcours sans rupture : l'habitat intermédiaire pour sortir de la logique de place**
Elargir le champ des possibles, de la construction des parcours en favorisant des partenariats avec les domaines sanitaires, scolaires, culturels, économiques, sociaux, familiaux, ...
- **Autoreprésentation des personnes en situation de handicap et garantie des droits**
- **Vie sociale (inclusion) et citoyenneté**
- **Agir dans tous les domaines :** *insertion sociale et citoyenne (éducation, scolarisation, formation, travail, santé, vie affective et sexuelle, hébergement, sport, loisirs, culture), et ce tout au long de la vie de la personne et anticiper les effets précoces du vieillissement.*

Accessibilité et prévention santé : *PASI, Charte Romain Jacob, accompagnement buccodentaire, ... Améliorer l'accès à la santé et le parcours de soins*

• **Poursuite du développement du DIU (1 seul site sur 5 a été équipé au 31/12/17). Nous attendons que l'ensemble des établissements du Pôle soit équipé en clients légers pour basculer au tout numérique.**

LES RÉUNIONS EN DIRECTION DES FAMILLES ET REPRÉSENTANTS LÉGAUX

Une fois par an et par site, sont présentés aux parents le bilan de l'année précédente et les projets en cours. Cette année la direction a choisi que ces temps d'échanges portent sur les interrogations et les témoignages des familles, en matière de santé.

Les réunions familles ont donc eu pour thème la présentation du Pôle Habitat. En effet, suite à la validation du Conseil d'administration, la direction

a présenté aux familles les orientations et les perspectives du fonctionnement en Pôle Habitat. La parole a été donnée aux familles pour toutes questions relatives à ce thème.

Ces réunions sont suivies d'un repas animé où parents, partenaires, professionnels se côtoient dans une ambiance conviviale et échangent sur leurs interrogations, leurs difficultés face au parcours de santé de leur enfant ou protégé.

RÉSIDENTS DU PÔLE HABITAT : DES CITOYENS DANS LA CITÉ

Des parcours inclusifs sans rupture : le projet Pôle Habitat

Le 8 juin 2017, nous avons présenté notre Pôle Habitat ainsi que sa déclinaison aux membres politiques et

techniques du Conseil Départemental de la Meuse. Cette rencontre nous a permis de présenter notre gamme de dispositifs diversifiés innovants et une offre de services rééquilibrée sur le territoire. En effet,



à partir des perspectives stratégiques associatives, l'élaboration du Pôle Habitat constitue un projet innovant qui prend en compte les besoins recensés par le schéma départemental des personnes déficientes intellectuelles et par le PRIAC en mobilisant les ressources internes (patrimoine immobilier, ressources humaines et logistiques...).

Dans ce contexte, l'architecture du **POLE HABITAT** a été pensée au regard des principes suivants :

- » Placer la personne en situation de handicap au centre des dispositifs qui la concernent en substituant une logique de service à une logique administrative
- » Harmoniser et adapter les réponses en fonction des besoins sur le territoire
- » Optimiser les moyens en croisant politiques publiques et ressources associatives et du territoire : projet

NIEL à Verdun, projet « Maison Relais » à Verdun en partenariat avec l'UDAF et l'AMIE, convention de location d'un appartement avec l'EPDAMS, création d'une « fondation gestion du patrimoine ».

- » Garantir un parcours adapté à la personne au regard de ses besoins et du maintien de son ancrage familial tout au long de son existence
- » Adapter le statut hybride des Résidences à la réglementation en vigueur (décision validée par le conseil d'administration)
- » Intégrer le dispositif appelé « appartements communautaires » au Pôle habitat en redéfinissant les objectifs en lien avec les besoins recensés et en lui redonnant un statut conforme à la législation en vigueur
- » Mettre en place un SAVS Départemental
- » Répondre aux besoins émergents ou non pris en compte, conformément à la politique associative tels

que l'avancée en âge, les travailleurs handicapés en ESAT autonomes et non accompagnés, les déficients intellectuels ou psychiques vivant à domicile sans accompagnement adapté.

Citoyenneté et projets inclusifs innovants

L'habitat inclusif regroupe des organisations très diverses mais qui présentent trois caractéristiques communes :

- » Une organisation qui fait du lieu d'habitation de la personne, son logement personnel, son « chez soi »
- » La conjugaison de la réponse aux besoins de logement et aux besoins d'accompagnement
- » L'insertion active dans la vie de la cité, dans le quartier, de l'environnement de proximité

Au Pôle HABITAT, nous avons fait le choix de permettre à chaque résidant la possibilité d'objectiver ses besoins et ses demandes en termes d'autonomie et d'habitat. Pour que les personnes susceptibles de prendre leur indépendance puissent avancer dans leur projet de manière concrète, rien de tel que de pouvoir tester. En septembre, le Pôle Habitat a mis en place une formule d'habitat souple, financée par le Conseil Départemental. Pendant un temps choisi, les personnes en situation de handicap, de tous horizons, vivant chez leurs parents ou en institution, peuvent s'essayer à la gestion du quotidien, accompagnées par des professionnels du Pôle Habitat. Quelle que soit l'issue de ce test, elles sont accompagnées ensuite dans leur projet de vie, que ce soit à travers la recherche d'un appartement pérenne et de l'aide humaine nécessaire ou dans une solution médicosociale mieux adaptée si la vie à domicile n'est plus souhaitée.

De plus, nous avons mis en place plusieurs dispositifs de mise en situation concrète sous plusieurs formes. Ces dispositifs répondent à plusieurs problématiques, et notamment celles de l'avancée en âge des personnes. Ceux-ci permettent d'envisager, à partir de nouvelles formes d'habitat intermédiaire un parcours résidentiel inclusif adapté aux besoins.

Les dispositifs mis en place en 2017 :

- » Le logement « Petit Logis » à Verdun,
- » L'appartement communautaire « 147 rue de Veel »
- » Convention avec la résidence autonomie « Pierre DIDON » à Revigny (en attente d'un retour de la Résidence)
- » Convention tripartite avec l'UDAF et l'AMIE pour la mise à disposition d'appartements en Maison relais
- » Poursuite des conventions d'accompagnement à la vie sociale
- » Mise à disposition de six logements à la Résidence le Verger pour un projet en partenariat avec le Pôle Enfance

La culture comme vecteur d'intégration sociale

En 2017 l'Association a fait de la culture un axe majeur d'ouverture, d'accès à la citoyenneté et d'intégration à la vie sociale.

En effet le Conseil d'Administration a validé cette année la prise en charge financière par les établissements d'une partie de toute activité culturelle en direction des résidants. Ainsi les équipes du Pôle Habitat se sont saisies de cette opportunité pour multiplier les actions de médiations culturelles dans la dynamique d'activités déjà engagées par le Pôle Habitat autour de la citoyenneté.

Notre réseau et les nombreuses conventions de partenariat que nous avons réalisées cette année encore, nous ont permis de mener des projets ambitieux qui prennent en compte les spécificités de nos résidants (vieillesse, jeunesse, estime de soi, droit de vote...)

Cette année encore le **Festival « Inglorious »** nous a transporté dans l'univers de la diversité culturelle et a ouvert les portes de nos établissements vers l'extérieur.

De plus, les projets « **Anes Art'Gonne** », « **Vu d'un Œuf** », « **Stratégie de Paix** », notre troupe de théâtre « **Les 12 Farceurs** », **Spéléologie**, etc... et le conventionnement de nouveaux partenariats, notamment avec le centre culturel « **IPOUSTEGUY** », le Musée de la Princerie et la bibliothèque départementale offrent, une fois encore, la possibilité à nos résidants d'être des citoyens libres, actifs et inscrits dans la vie de la cité.

Par ailleurs nous avons embauché cette année, de manière expérimentale une professionnelle en cours de formation au diplôme d'état de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (DEPJEPS). Cette personne a pour mission d'animer et de coordonner les activités d'ordre culturel et sportif pour le Sud Meusien. Elle est aussi spécialiste de l'art céramique et anime un atelier d'art créatif pour nos résidants.

Ce nouveau profil de poste permet de cibler des actions et d'être réactif au regard de la singularité des problématiques de nos usagers et de faire de la culture une médiation éducative pertinente.

L'accès à la citoyenneté par le biais d'activités éducatives et de loisirs

La citoyenneté ne se définit pas uniquement d'un point de vue juridique. Elle se définit aussi comme une participation à la vie sociale. L'accès à la culture, aux loisirs, aux activités sportives en général sont des médiations utilisées par les équipes pour mettre en situation d'acteurs les personnes accompagnées et

leur permettre de s'ouvrir au monde qui les entoure. Cette année encore les nombreuses activités proposées ont amené nos résidants à se dépasser et à découvrir des compétences sociales nouvelles. Spéléologie, randonnée en raquette, plongée, championnat de France de football à Pontarlier etc. sont des supports qui leur permettent d'être là où on ne les attend pas et de montrer ainsi leurs capacités.

2017 a été aussi l'opportunité de proposer des séjours de vacances, été et hiver, pour donner la possibilité aux personnes qui n'en ont pas les moyens ou qui ne souhaitent pas partir avec des organismes spécialisés. Ces séjours sont des outils pour nos équipes, utilisés

pour travailler les axes et objectifs des projets individualisés des résidants participants. Cette année, deux séjours ont été organisés : un week-end aux sports d'hiver dans les Vosges et un séjour d'été multi activités de trois semaines au lac de la Madine

Bien sûr tout citoyen a un rôle actif à jouer qui prend tout son sens avec l'exercice du droit de vote. C'est pourquoi les équipes du Pôle Habitat mettent un point d'honneur à accompagner, tant que possible, les résidants à la démarche citoyenne de voter et à comprendre les éléments essentiels qui font la vie politique de la cité ou de la nation.



ORIENTATIONS ET PERSPECTIVES 2018

- Travailler aux conditions juridiques possibles pour la création d'une plateforme de services
- Préparer la mise en œuvre du CPOM et anticiper les nouveaux modes de tarification
- Ouverture du FAS « Résidence les Quatre Saisons »
- Construire, avec le Département, les éléments nécessaires à la mise en œuvre du SAVS
- Répondre à l'appel à projet du SAMSAH
- Finaliser le projet de mise à disposition de 6 logements de Revigny au Pôle Enfance
- Prendre en compte la RGPD
- Organiser le 4ème Festival INGLORIOUS
- Réflexion sur la mise en œuvre de l'intermédiation locative

LE PERSONNEL

- 99 ETP : 62 % de personnel éducatif, 14 % de personnel médical et thérapeutique, 18 % de personnel service généraux et administratifs, 6 % d'encadrants

- 83 % sont en CDI, 17 % des salariés ont plus de 55 ans, 52 % sont présents depuis 10 ans ou plus

Il est intéressant de replacer les ressources humaines du pôle enfance dans un contexte national. L'enquête ES « handicap », conduite tous les quatre ans par la

DREES, services études et recherches du ministère de la solidarité, s'intéresse à l'actualité des établissements et services pour personnes handicapées, au personnel en fonction, ainsi qu'aux personnes hébergées dans ces structures.

Dans cette enquête, le ratio moyen d'encadrement s'élève à 65 ETP pour 100 jeunes. Environ 20% des salariés ont 55 ans et plus. Le tiers des emplois en IME sont des emplois éducatifs et sont occupés pour la moitié d'entre eux par des éducateurs spécialisés.

EDITO

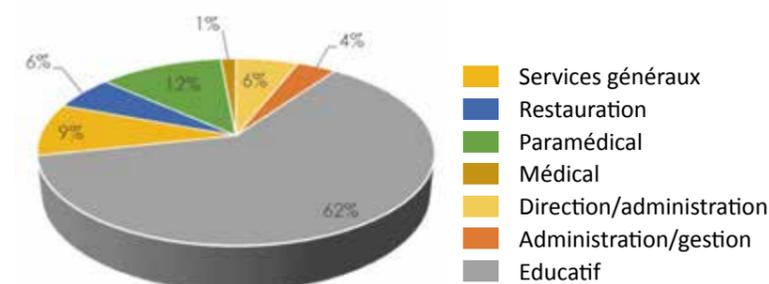
Une année riche en actions et le démarrage d'un travail de réécriture d'un projet de pôle. L'année 2017 a été marquée par de nombreux projets qui font l'objet de développement dans le rapport d'activités. Il ne peut cependant mettre en lumière l'ensemble des activités et actions développées. Il n'en méconnaît pour autant pas l'intérêt et la plus-value pour la prise en compte des besoins des jeunes accueillis dans nos structures et services.

L'année 2017 a été l'occasion de faire le point sur la situation actuelle du Pôle et de démarrer une réflexion pour ajuster les objectifs et les pratiques au contexte actuel, en lien avec la futur PAG et ainsi anticiper les évolutions à venir notamment au travers du futur contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens.

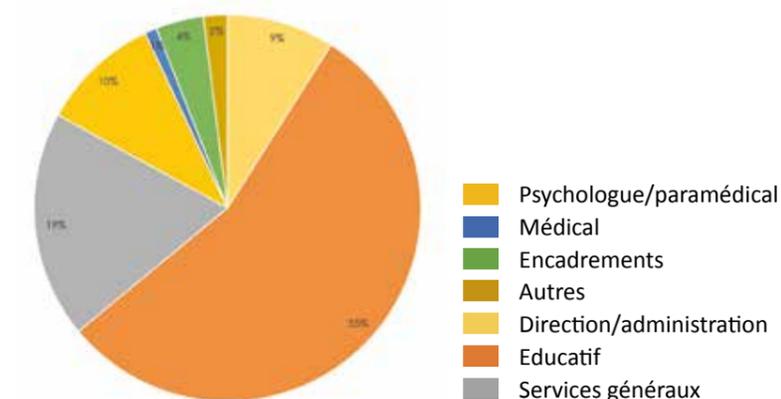
Ce travail en cours de construction avec les équipes et les familles doit également intégrer l'évolution de la population accueillie. Le Pôle Enfance a déjà commencé à prendre en compte ces impératifs, il ne s'agit donc pas de partir de zéro mais bien de renforcer ces réflexions et ces modalités de travail pour poursuivre notre travail dans l'intérêt des jeunes accueillis et à accueillir !



RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR CATÉGORIE SUR LE PÔLE ENFANCE



RÉPARTITION DES EFFECTIFS DANS L'ENQUÊTE ES PAR CATÉGORIE



FORMATION/STAGES :

- 71% des formations 2017 ont été des formations qualifiantes
- 66 stagiaires accueillis en 2017. 9 de plus qu'en 2016
- Essentiellement sur les fonctions d'AES, ES mais aussi infirmières et auxiliaires puéricultrices. 4 contrats civiques.

POPULATION ACCUEILLIE

- **Effectifs** : 178 places agréés, 233 personnes accueillies sur l'année, effectif de 195
- 38 admissions, 22 sorties

L'enquête ES « handicap », précise que chaque année, 17 % de la population des IME se renouvellent. Les sorties se font le plus souvent à l'âge limite fixé par l'agrément ou plus tard, 40% des jeunes ont 20 ans ou plus lors de leur sortie. Plus d'1/4 des jeunes quittent un IME pour en intégrer un autre. Pour près de 20 % des jeunes, la sortie correspond à un retour en famille.

- La situation du pôle enfance n'est pas en décalage par rapport à l'enquête puisque :

- 17 sorties vers d'autres établissements : 47 % entre établissements du pôle, 24 % vers des ESAT, 12 % vers des SESSAD, 11 % vers d'autres établissements, 6 % vers FAM/FAS
- 5 sorties vers le milieu ordinaire : 2 vers la scolarité classique, 3 vers le domicile
- Les jeunes qui sont sortis ont passé en moyenne 3 ans sur les structures du pôle avant une autre orientation.

Activité : en hausse pour le semi-internat sur Commercy (+20%) et Vassincourt (+ 10 %), en légère baisse sur Thierville (-3%) mais suractivité

- Internat : Thierville (+ 1 %), Vassincourt (- 1 %)
- SESSAD Autisme (+ 24 %), Guidance (- 4 %)

TYPE DE PUBLIC

- 58 % de garçons dans les IME, 82 % en SESSAD
- Majorité des jeunes accueillis habitent dans un rayon de 15Kms

L'enquête ES « handicap », fait état d'une surreprésentation masculine : 63 % de garçons pour 37 % de filles, va en se renforçant au fil des enquêtes ES, peut-être notamment en lien avec la montée en force des jeunes avec autisme (le sex-ratio pour ce type de

pathologie étant très déséquilibré : 3 à 4 garçons pour une fille).

Les jeunes sous amendement Creton, concernent 7 % de la population des IME. Sur le pôle enfance, 18 jeunes sont en amendement CRETON, soit 10,22 % des jeunes accueillis. La majorité à 20 ans (55 %, soit 10 jeunes). Cette situation va évoluer très vite en 2018, avec l'ouverture du FAS.

ABSENTEISME/POPULATION ACCUEILLIE

- 5 % d'absentéisme au global
- 40 % d'absentéisme pour maladie

- 60 % pour convenances personnelles ou autre motif non justifié



LES ÉLÉMENTS DE PROSPECTIVE

DEUX EXERCICES MENÉS SUR 2017

- Le démarrage d'un travail autour d'un nouveau projet de pôle

Plusieurs scénarios s'ouvrent à nous dans un avenir plus ou moins proche :

- *Les plateformes de service* : démarche qui commence à être entérinée par la loi 2002-2 et qui veut que l'opérateur se centre sur les besoins des personnes au lieu de demander à des usagers de s'intégrer dans le fonctionnement
- *Les plateformes territoriales d'appui* : apporter un soutien pour la prise en charge des situations complexes
- *L'évolution des notions de parcours et de coordonnateur* : assurer un parcours de vie de qualité en misant sur la continuité des parcours
- *Inclusion et désinstitutionnalisation* : ouverture sur la société civile
- *Transition numérique* : programme lancé par l'état en 2012 qui vise à s'approprier les nouveaux usages numériques et à intégrer ces technologies dans les pratiques
- *Cpom/eprd*

Pour anticiper ces scénarios nous avons démarré des réflexions sur le pôle qui se traduiront dans un projet. Le rapport d'activités fait état des étapes déjà réalisées dans ce projet et notamment le bilan et la définition des enjeux.

• UNE ÉVALUATION INTERNE

L'évaluation interne des pôles de l'ADAPEI a été réalisée en 2016 mais des changements de gouvernance n'ont pas permis de finaliser le travail. Il a donc été repris en décembre 2017. Un premier travail d'actualisation des textes a été mené d'abord par les cadres puis par la cellule qualité.

A partir des textes actualisés, la cellule qualité a défini les points forts et les points d'amélioration puis le plan d'actions. Ce travail s'est fait autour de 7 grands thèmes et le plan d'action s'articule autour de 2 fiches communes à l'ensemble des établissements et services, 3 fiches communes aux IME et des fiches spécifiques à chaque établissement et service.

POUR DÉFINIR NOTRE STRATEGIE

Face aux nouveaux enjeux (un accompagnement inscrit dans la cité, plus souple, plus évolutif, pensé comme un accompagnement des parcours de vie), associés à l'expérimentation de nouveaux outils de pilotage de l'offre de service comme les CPOM (contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens), les principes de gouvernance sont amenés à être repensés, dans le sens d'une plus grande participation des usagers.

C'est pour cela que nous avons démarré ces deux démarches que sont le projet de pôle et l'évaluation interne.

Il est également nécessaire de penser l'adaptation de l'organisation du travail à l'évolution des missions et des pratiques, et à soutenir l'évolution des compétences des salariés.



LES PRINCIPALES ACTIONS 2017

Les actions sont présentées dans le rapport d'activités en fonction des objectifs recherchés. 5 grands thèmes sont abordés. Ces thèmes ne constituent bien évidemment pas l'intégralité du travail réalisé par les équipes mais mettent en lumière les priorités de l'année 2017.

DEVELOPPER LA SCOLARITE A L'EXTERIEUR DES ETABLISSEMENTS POUR CHANGER LE REGARD ET FAVORISER L'ACCES A LA CITOYENNETE

La scolarisation des enfants handicapés est devenue un des thèmes principaux de l'évolution des politiques publiques depuis 1975.

C'est dans ce contexte que le pôle enfance organise la scolarisation des élèves qui sont confiés aux établissements. Plusieurs formes de scolarisation sont ainsi envisagées.

> **Une scolarisation en milieu ordinaire**
30% des enfants du pôle enfance bénéficient d'une scolarité à l'extérieur (16% pour les enfants pris en charge en IME).

> **La mise en place d'unités d'enseignements externalisées.**



Ouverte officiellement le 23 octobre 2017, l'unité d'enseignement externalisée de Pergaud Pagnol, offre la possibilité à 8 enfants de l'IME de Vassincourt de bénéficier d'une scolarité en milieu ordinaire.

PERSPECTIVES 2018

> Ouverture d'une UEE à l'école Porte de France de Thierville
> Création sur Bar le Duc d'une UEE autistes en association avec l'EPDAMS

> **La création de classes d'enseignement spécialisées**
Après une année de fonctionnement, l'Unité d'Enseignement Maternelle Autiste située à l'Ecole Edmond Laguerre de BAR-LE-DUC est à effectif complet (7).

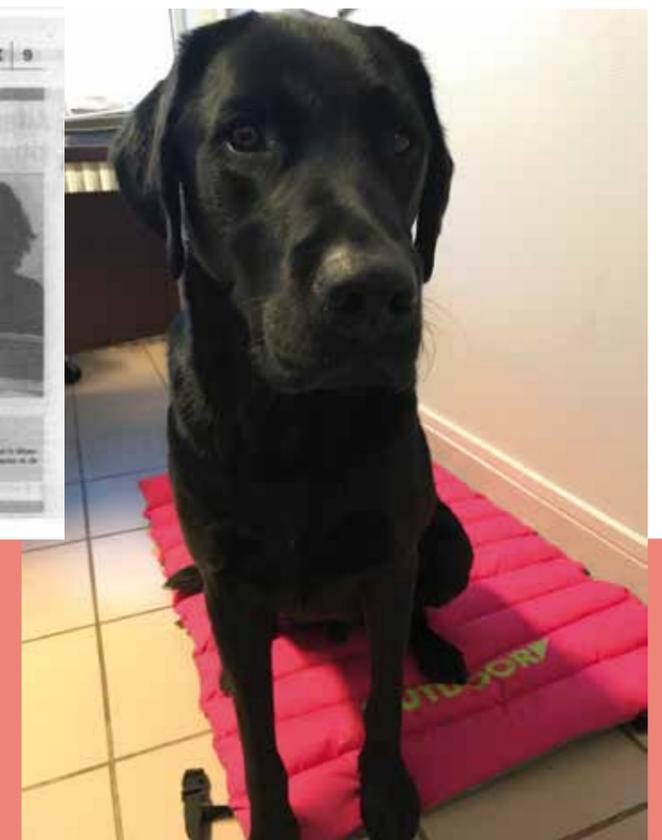
> **La scolarisation en interne**

Pour permettre à tous les enfants de bénéficier d'une scolarisation, le pôle enfance dispose de 5 enseignantes (+ 3 affectées aux UEE) qui dispensent des enseignements en lien avec les besoins et projet des jeunes.

Plus de 80 % des enfants bénéficient d'un temps de scolarisation.

UTILISER LA MEDIATION ANIMALE COMME COMPLÉMENT DES SOINS

Les établissements et services du pôle enfance mettent tous en place des activités avec des animaux : équithérapie, chien d'accompagnement social, activités avec des animaux



PERSPECTIVES 2018

> Mise en place d'une ferme pédagogique
> Accueil d'un 2° chien d'accompagnement social



Les opérations festives = découverte des infrastructures et changement du regard

Opérations sur les bâtiments = valorisation des espaces de vie

Les séjours de rupture = citoyenneté et autonomie, éducatif et enrichissant

Sport = allier sport et handicap, épanouissement et intégration sociale



PERSPECTIVES 2018

> Participation au festival INGLORIOUS et fête du pôle et de la musique le 14 septembre

FAVORISER L'INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE

Les établissements du pôle enfance proposent un accompagnement aux jeunes de 14 à 20 ans alliant enseignement scolaire adapté et formation professionnelle

- Une période de découverte : le jeune découvre chaque atelier pro proposé dans l'établissement,
- La définition d'un projet de formation,
- La phase de professionnalisation à partir de 16 ans : perfectionnement, stages.

Globalement, le cursus de formation se déroule comme suit :

PERSPECTIVES 2018

> Mise en place d'un appartement éducatif sur la commune de Revigny sur Orvain

> Mise en place d'une structure d'accueil 365 jours sur Bar le Duc

OUVRIER LES ÉTABLISSEMENTS POUR CHANGER LE REGARD ET COMMUNIQUER SUR LES ACTIONS RÉALISÉES

Le pôle enfance développe sur les différents sites des opérations festives qui permettent de faire découvrir ses infrastructures et ses missions. Des séjours sont également mis en place pour faire découvrir aux jeunes d'autres environnements et travailler sur la citoyenneté. Des actions de valorisation des sites sont travaillées avec

les jeunes. Enfin, plusieurs jeunes sont adhérents à la ligue du sport adapté.

Les actions sont présentées dans le rapport d'activité sous quatre catégories :

DÉVELOPPER LES ACTIONS DE SANTÉ POUR AMÉLIORER LE QUOTIDIEN DES ENFANTS

SEMAINE DU GOÛT



MOT DU DIRECTEUR

Plus que jamais, nous pouvons mettre en avant les très bons résultats du Pôle Agricole.

Qu'il s'agisse de nos missions d'accompagnement ou de nos obligations financières, nos établissements ont une nouvelle fois apporté la preuve que ces 2 dimensions ne sont pas antagonistes, bien au contraire. Les prestations d'accompagnement se sont considérablement développées (notamment par le biais de la formation), depuis que nous avons réintroduit une organisation d'entreprise au sein de nos structures. Les difficultés ne sont pourtant pas rares. Parmi celles-ci, les exigences techniques, commerciales ainsi qu'une évolution des publics accueillis à l'accompagnement desquels les personnels n'ont pas été formés. La formation se révèle pourtant être aujourd'hui un enjeu majeur de nos organisations. En effet, depuis maintenant plusieurs années, nous ne cessons de renforcer notre investissement en formation pour les professionnels et pour les ouvriers.

La véritable force de nos structures réside dans son personnel. Impliqué, professionnel, assidu..., rares sont les ESAT qui accueillent en leurs murs un personnel d'une si grande qualité. Il est pourtant important de noter la rudesse des activités menées au sein du Pôle Agricole. Le travail de la terre, les Espaces Verts ou encore le partenariat avec la plateforme de la Poste, requièrent un haut niveau d'exigences physiques de la part des ouvriers et des personnels.

Le préambule de ce rapport d'activité peut sembler pessimiste mais il s'agit bien d'un regard posé à un instant T par un Directeur de Pôle qui, par prudence ou par expérience, entrevoit les changements via leurs aspects plutôt préoccupants au regard des missions pour lesquelles nous sommes tous mobilisés. Il n'en demeure pas moins que les évolutions comporteront aussi leurs points positifs et lorsque nous soupèserons les 2 types d'impacts, c'est la plus-value apportée à nos organisations qui l'emportera (nous l'espérons). Il est important de noter que nos établissements ne sont pas à tout prix à la recherche de nouveaux moyens financiers, mais se positionnent plutôt dans une approche pragmatique où chaque centime doit être utilisé à bon escient.

Nous nous trouvons dans une situation où les établissements du Pôle Agricole présentent un niveau d'activité optimal. Le seul véritable facteur limitant s'avère être aujourd'hui le nombre de personnes accueillies. Nous sommes en situation de pouvoir offrir un accueil et un accompagnement à d'autres personnes orientées en ESAT pour lesquels il n'existe pas de solution aujourd'hui. Nous pourrions par la même occasion résoudre les difficultés budgétaires sur le site de Montvillers pour lequel il est évident à ce jour que le nombre insuffisant de personnes accueillies provoque par conséquent un effet de seuil très pénalisant.



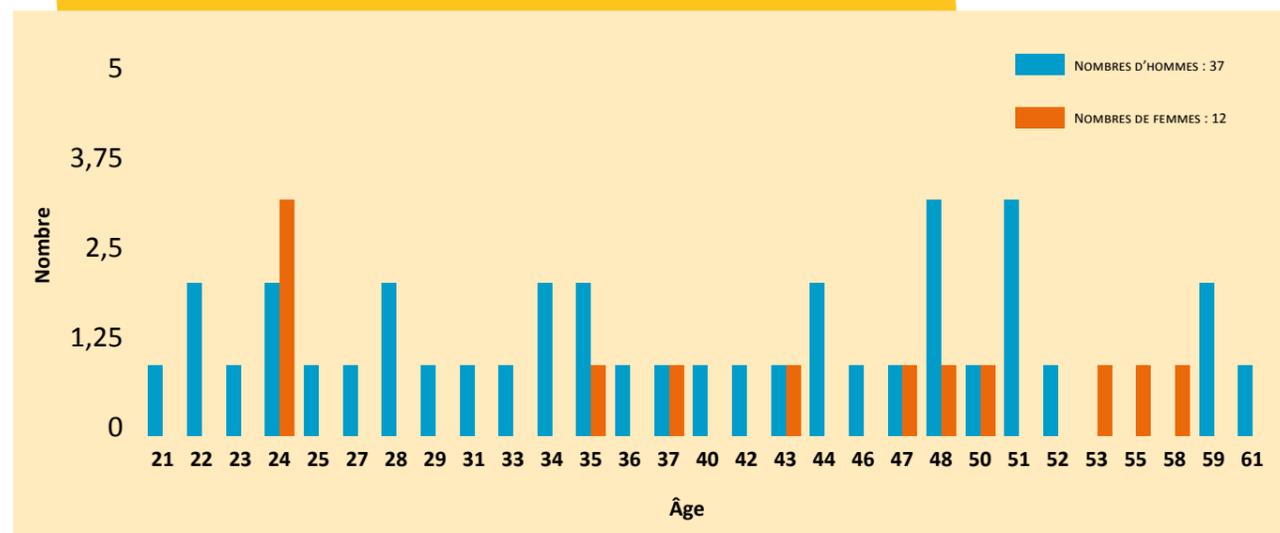
LES OUVRIERS D'E.S.A.T

EFFECTIFS - ABSENTÉISMES - CONGÉS 2017 AU 31 12 2017						
PERSONNES HANDICAPÉES	DE 18 À 25 ANS	DE 26 À 35 ANS	DE 36 À 45 ANS	DE 46 À 55 ANS	+ DE 55 ANS	TOTAL
EFFECTIF AGRÉÉ :						50
EFFECTIF RÉEL AU 01.01.2017	9	13	10	13	4	49
ENTRÉES EN 2017	2					2
SORTIES EN 2017		1	1			2
EFFECTIF RÉEL AU 31.12.2017	11	12	9	13	4	49
NOMBRE DE JOURS DE TRAVAIL PRÉVISIONNEL 2017						11250
ABSENCES :						402
MALADIE / MATERNITÉ	86	74	51	83	18	312
ACCIDENT DE TRAVAIL	10	5	11	6	11	43
ABSENCE AUTORISÉE OU NON AUTORISÉE	19	9	112	8	9	47
CONGÉS / FORMATIONS :						2 119
CONGÉ PAYÉ ANNUEL	222	248	222	394	114	1200
REPOS COMPENSATEUR	10	11	18	17	23	79
CONGÉ EXCEPTIONNEL	6	3	6	9	0	24
RTT	77	79	71	127	29	383
FORMATION / MAD	74	113	34	63	149	433
TOTAL DE TOUTES LES ABSENCES						2521
NOMBRE D'OUVRIERS EN E.T.P.						49
NOMBRE DE JOURS DE PRÉSENCE EFFECTIVE						10 020
TAUX D'OCCUPATION						98,00 %
TAUX D'ABSENTÉISME						3,31 %

2017	JOURS DE TRAVAIL	REPAS
JANVIER	968	969
FÉVRIER	800	834
MARS	1053	1071
AVRIL	883	916
MAI	892	917
JUIN	962	971
JUILLET	529	535
AOÛT	570	567
SEPTEMBRE	988	1009
OCTOBRE	928	947
NOVEMBRE	783	825
DÉCEMBRE	664	694
	10020	10255

OUVRIERS E.S.A.T. LES JARDINS DE VILLERS

PYRAMIDE DES ÂGES 2017



SITUATION DES OUVRIERS E. S. A. T. DE MONT-VILLERS

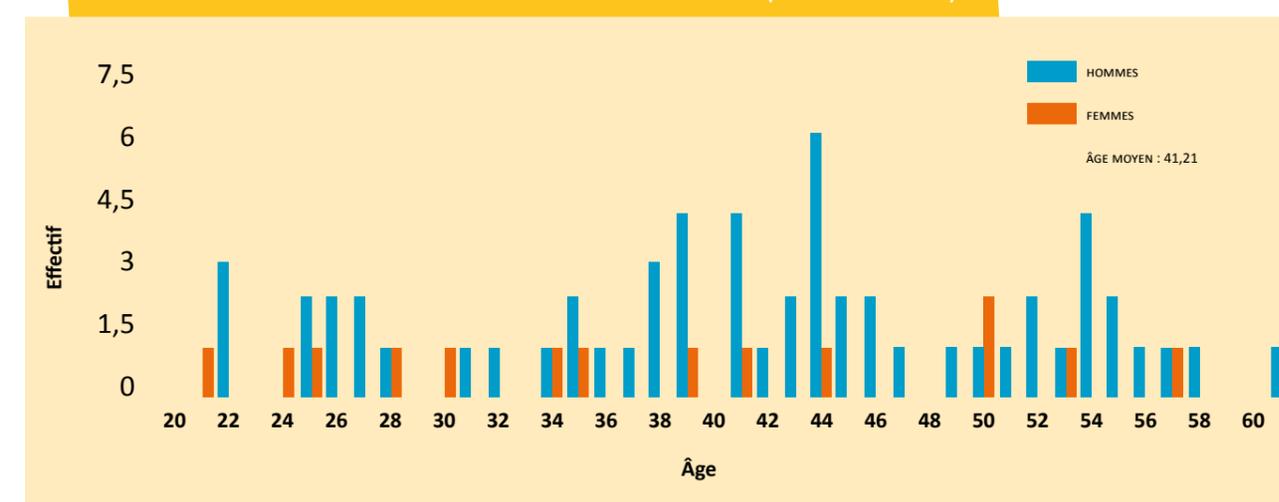


LES USAGERS

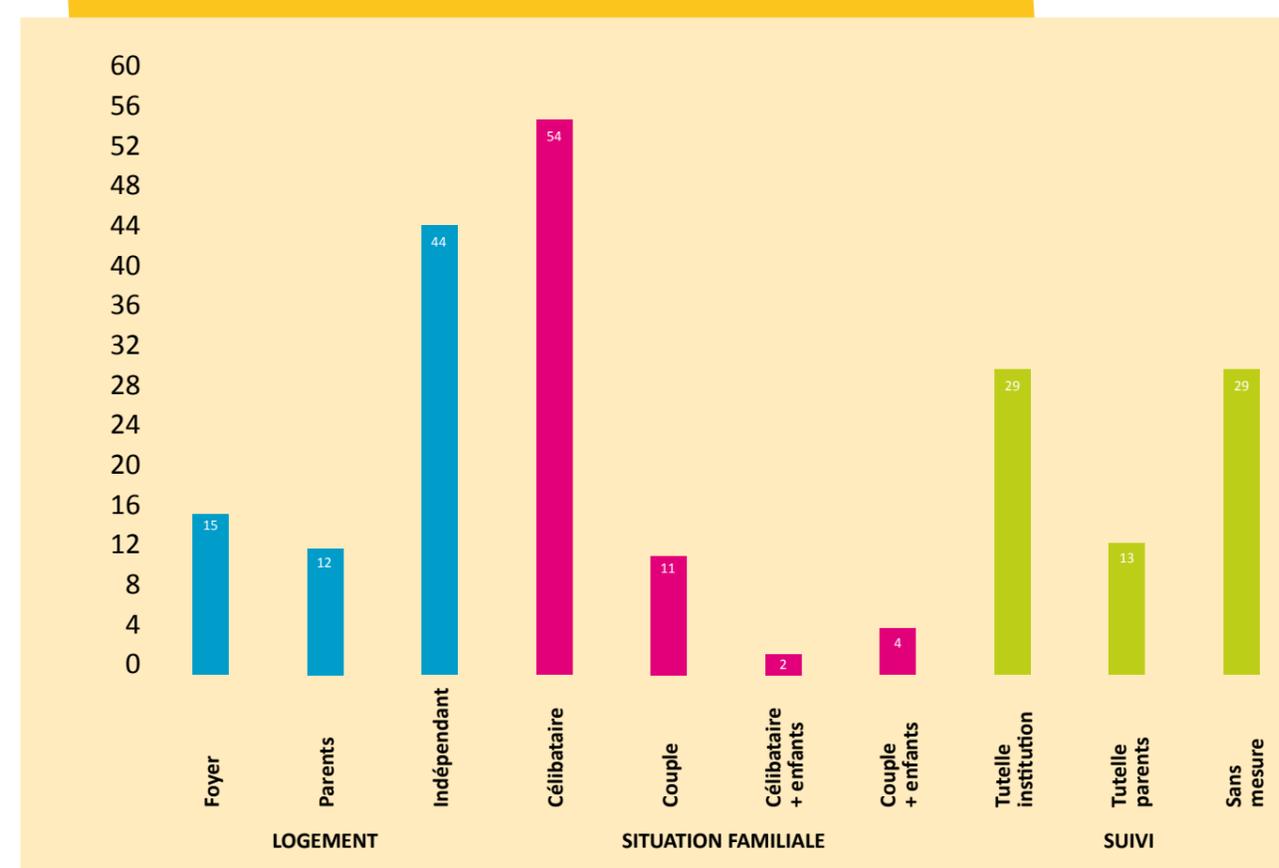
EFFECTIFS (AU 31.12.2017)						
PERSONNES HANDICAPÉES	DE 18 À 25 ANS	DE 26 À 35 ANS	DE 36 À 45 ANS	DE 46 À 55 ANS	+ DE 55 ANS	TOTAL
EFFECTIF AGRÉÉ :						74
EFFECTIF RÉEL AU 01.01.2017	10	13	25	19	6	73
ENTRÉES EN 2017	1		1	2		4
SORTIES EN 2017	2		1	2	1	6
EFFECTIF RÉEL AU 31.12.2017	9	13	25	19	5	71
NOMBRE DE JOURS DE TRAVAIL PRÉVISIONNEL 2017						15540
ABSENCES :						1265
MALADIE	115	234	158	68	252	827
ACCIDENT DE TRAVAIL	11	2	0	11	0	24
ABSENCE AUTORISÉE OU NON AUTORISÉE	77	88,5	197,5	27	11	401
MESURE CONSERVATOIRE	8	5	0	0	0	13
CONGÉS / FORMATIONS						2153
CONGÉS PAYÉS	201	304	556	432	93	1586
REPOS COMPENSATEUR	25	52	82	70	27	256
CONGÉS EXCEPTIONNEL	0	4	4	0	0	8
RÉCUPÉRATION	10	45	41,5	22	12	131
FORMATION	28,5	29	50	57,5	7	172
TOTAL DE TOUTES LES ABSENCES						3418
NOMBRE D'OUVRIERS EN E.T.P.						71
NOMBRE DE JOURS DE PRÉSENCE EFFECTIVE						14556
TAUX D'OCCUPATION						95,95 %
TAUX D'ABSENTÉISME						11,77 %

OUVRIERS E.S.A.T. LES JARDINS DE VASSINCOURT

AGES DES OUVRIERS FEMME & HOMME (EFFECTIF : 71)



SITUATION DES OUVRIERS E. S. A. T. DE MONT-VILLERS



BILAN D'ACTIVITÉS 2017 DU SERVICE ACCOMPAGNEMENT DES PÔLES AGRICOLE ET INDUSTRIEL

PÔLE AGRICOLE / PÔLE INDUSTRIEL

1/ RAPPEL DES MISSIONS DU SERVICE

Le Service Accompagnement se positionne de façon opérationnelle au cœur du projet de chaque ouvrier. Il leur offre un accompagnement permanent pour atteindre les objectifs de leurs Projets Professionnels Individuels (PPI).

Il applique au quotidien la politique des Etablissements déclinés dans le Projet d'Etablissement en favorisant la

promotion individuelle de chaque ouvrier en affirmant sa citoyenneté et en développant son autonomie professionnelle et son intégration sociale.

En revendiquant le principe de l'éducabilité, le service ouvre aux ouvriers des ESAT, l'accès à la formation tout au long de sa vie professionnelle pour développer et entretenir ses compétences.

2/ DES MOYENS POUR CHAQUE PROJET

Le Service Accompagnement coordonne et valorise l'ensemble des actions d'accompagnement permettant d'atteindre les objectifs de chaque projet :

- Actions d'apprentissage assurées par les moniteurs d'atelier

- Actions de formation professionnelle

Tous les ans, un entretien avec chaque ouvrier est réalisé par les moniteurs.

Il permet à l'ouvrier de donner son avis sur le travail réalisé et d'exprimer ses attentes, ses envies et ses besoins.

Cet entretien sert également à faire le bilan de son projet professionnel et définir les objectifs et axes d'accompagnement pour l'année suivante (PPI).

L'ensemble de ses informations est contractualisé dans un Avenant à son Contrat de Soutien et d'Aide par le Travail.

Les actions d'accompagnement identifiées et formalisées dans le PPI permettent donc de :

- Développer des compétences techniques directement liées au poste de travail ou

- à l'évolution de celui-ci,

- Appréhender et maîtriser les risques professionnels et ainsi acquérir une plus grande autonomie à la conduite de son poste de travail en toute sécurité

- Assurer le travail jadis occupé par des salariés (livraison, entretien des locaux...)

- Gagner en confiance et en estime de soi

- Développer des compétences de bases

- Se projeter professionnellement

La formation professionnelle est un outil indispensable pour atteindre les objectifs professionnels des ouvriers. C'est pourquoi, les ESAT de l'ADAPEI de la Meuse n'allouent pas un budget de formation au bénéfice des ouvriers **mais traduisent les besoins de formation en budget.**

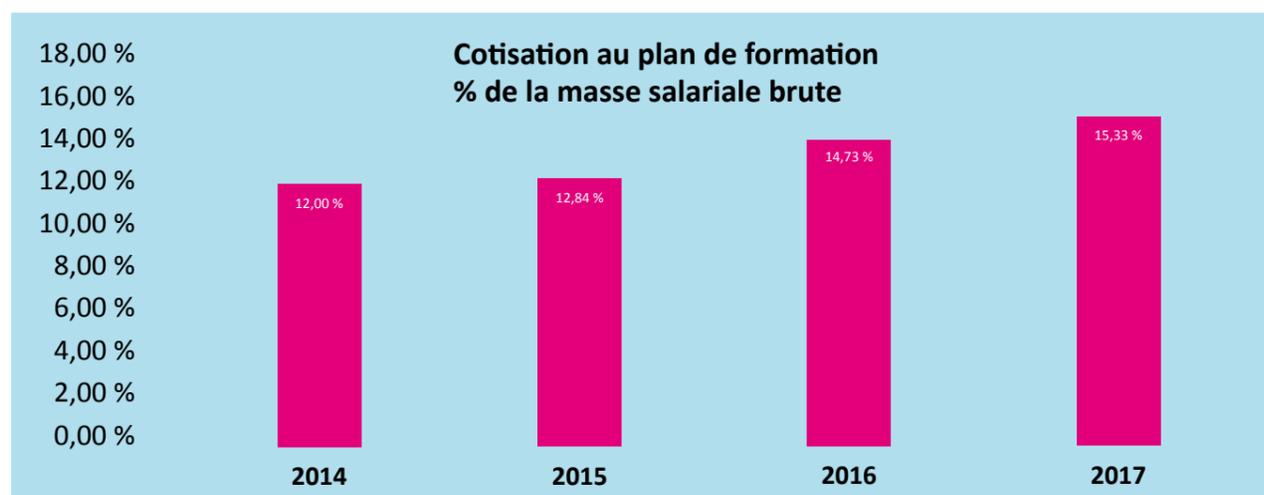
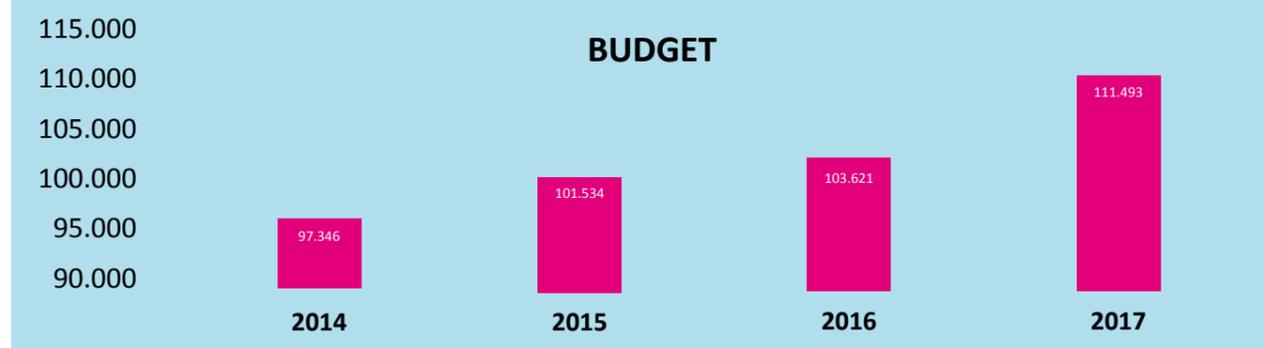
La formation professionnelle est considérée comme un investissement au profit des PPI.

Le Service Accompagnement a de nouveau augmenté le budget lié au plan de formation.

Il était de 111493,39 € en 2017 contre 103 621€ en 2016 soit une augmentation d'environ 7.6 %

Les ESAT ont investi 15.33 % de la masse des rémunérations directes dans la formation alors que l'obligation réglementaire est de 4.8 %

EVOLUTION DES BUDGETS DE FORMATION DES ESAT DE L'ADAPEI DE LA MEUSE



3/ PLAN DE FORMATION 2016 – BILAN GÉNÉRAL

		TOTAL OUVRIERS (AGRÈMENT EN ETP)		TOTAL HEURES		MOYENNE D'HEURES PAR OUVRIER		NOMBRES D'ATTESTATION DE FORMATION		NOMBRES D'OUVRIERS AYANT BÉNÉFICIÉ D'AU MOINS UNE ACTION DE FORMATION		% D'OUVRIERS AYANT BÉNÉFICIÉ D'AU MOINS UNE ACTION DE FORMATION	
		2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017		
PÔLE AGRICOLE	LES JARDINS DE VST	74	1564	1429	21,14	19,31	73	87	53	53	71,62 %	71,62 %	
	LES JARDINS DE MIVILLERS	50	1340	1326	26,80	26,52	73	71	38	37	76,00 %	74,00 %	
PÔLE INDUSTRIEL	BLD	128	2739	2998	21,40	23,42	144	139	83	77	64,84 %	60,16 %	
	VERDUN	104	1347	1749	12,95	16,82	65	108	51	53	49,04 %	50,96 %	
TOTAL		365	6990	7502	23,11 %	24,18 %	355	405	225	220	63,20 %	61,80 %	
EVOLUTION EN %				+ 7,32 %		+ 4,60 %		+ 14,08 %		- 2,22 %		- 2,22 %	



Il est intéressant de noter que ces heures de formation rapportées au nombre d'ouvriers et d'heures travaillées représentent **plus de 21 heures de formation par ouvrier et par an soit 5 ouvriers en permanence en formation sur les Pôles Travail.**

Cependant près de 62 % des ouvriers des ESAT de l'association ont participé à au moins une action de formation soit une baisse de 2.2 % par rapport à 2017 alors que le nombre d'heures et d'attestations délivrées ont augmenté (respectivement de 7.32 % et 14.08 %). Cela s'explique par le fait que les actions de formations sont plus longues (2, 3 voire 4 jours) et qu'un même ouvrier a bénéficié de plusieurs formations.

b/ Quelques exemples de formation

i. La sécurité au travail

Par l'accompagnement quotidien des moniteurs d'atelier, la sécurité au travail reste au cœur de la réussite des projets professionnels. L'intervention de professionnels extérieurs vient renforcer l'accompagnement et permettre en fonction des besoins de se déplacer et/ou d'utiliser le matériel en toute sécurité. Les ouvriers ont donc bénéficié des formations telles que : Utilisation du taille haie, de la tronçonneuse, du chariot élévateur, du transpalette électrique, des tondeuses autoportées, ou encore de la camionnette...

L'accompagnement se poursuit par la prévention aux dangers professionnels encadrés par l'intervention des membres du CHSCT ouvrier.

De plus, l'ensemble des ouvriers en Espaces verts, les chauffeurs livreurs et les ouvriers assurant des prestations extérieures sont sauveteurs secouristes du travail (SST).

Les autres ouvriers, en fonction de leurs demandes et des risques identifiés sont formés à la prévention sécurité et aux gestes de premiers secours. (PSC1)

Les ESAT continuent également à préserver la santé des ouvriers en s'assurant du respect des règles liées aux gestes et postures propres à chaque poste de travail.

ii. Le maintien et le développement des compétences de base.

Pour la 8^e année consécutive, des sessions de développement et de maintien de compétences de base sont assurées à raison 1 h 30 par semaine et par ouvriers sur les 4 ESAT soit 72 ouvriers concernés au total.

Les objectifs ne sont pas uniquement d'acquérir les compétences liées à la lecture, l'écriture et la numération, mais de travailler, en fonction de leur schéma de pensée, sur la manière de réapprendre à apprendre.

Cela permet d'acquérir plus d'autonomie pour la lecture de documents, l'écriture d'informations, la numération

ou le calcul qui leur sont indispensables à la tenue de leur poste de travail et par extension dans leur vie personnelle.

iii. Les formations techniques

Les ESAT, de par leur politique industrielle et commerciale, sont positionnés sur le marché concurrentiel.

De ce fait, ils doivent anticiper les évolutions techniques nécessaires pour conserver les marchés et répondre aux exigences des clients.

Les ouvriers bénéficient donc d'accompagnement et de formations de professionnalisation spécifiques à l'évolution de leur poste de travail : Machines automatisées, logiciel, nouvelle fabrication...

c/ La valorisation des compétences.

i. La Reconnaissance des Acquis de l'Expérience. (RAE)

Le service coordonne les moniteurs qui accompagnent les ouvriers engagés dans le dispositif de Reconnaissance des Acquis de l'Expérience. Ce dispositif nommé « Parcours Compétences » (ex Différents et Compétents Lorraine), a pour objectif de valider les compétences professionnelles des ouvriers.

Les ouvriers rédigent avec l'aide de leur moniteur un dossier décrivant leurs activités professionnelles et le présentent à un jury.

A partir du référentiel métier, ce dernier attribue alors un certificat en fonction des compétences acquises.

En 2017, 13 ouvriers (10 du Pôle Industriel et 3 du Pôle Agricole) ont reçu le certificat de compétences le 22 juin à Pont à Mousson.

ii. Les formations diplômantes

En 2017, Henri A. ouvrier à l'ESAT Industriel de Bar Le Duc **et premier apprenti de l'ESAT** a obtenu son Certificat d'Aptitude Professionnel « Agent Polyvalent de Restauration » après 3 ans de formation au CFA Louis Prioux.

Cette expérience concluante conforte la politique d'éducabilité que revendiquent les ESAT de l'Association.

En Juillet 2017, UNIFAF annonce l'ouverture en expérimentation d'une formation diplômante en travaux paysager réservée aux ouvriers d'ESAT.

Johan D., ouvrier de l'ESAT de Verdun a intégré en novembre cette formation longue (3 ans) pour tenter d'obtenir le Titre Professionnel « Ouvrier du Paysage ». Ce titre est un diplôme du Ministère du Travail de même niveau qu'un CAP et reconnu nationalement par la branche professionnelle.

C'est en novembre 2018 qu'aura lieu l'examen qui validera le premier des 3 Certificats de Compétences Professionnelles (CCP) qui composent le diplôme.

HEURES DE FORMATION



On observe une augmentation de 7.3% du nombre d'heures de formation (7502 heures en 2017 pour les 4 ESAT contre 6990 heures en 2016)

4/ LES PROJETS

a/ Le Dossier Informatisé de l'Usager (DIU)

Les moniteurs du Service Accompagnement utilisent le DIU pour tracer l'ensemble des actions d'accompagnement liés aux Projets Professionnels.

Le déploiement à l'utilisation de ce logiciel pour l'ensemble des salariés a été initié en 2017 et se poursuivra en 2018.

L'objectif est de rendre encore plus efficient le suivi des Projets Professionnels Individuels.

En 2017, le DIU a été paramétré pour pouvoir y consigner l'ensemble du parcours des ouvriers.

La formation des moniteurs à l'utilisation de ce logiciel initie également un travail de réflexion sur la traçabilité des compétences des ouvriers.

Il sera créé des référentiels métiers propres à chaque atelier afin de valoriser les actions d'accompagnement internes et constituer ainsi le « **portefeuille de compétences** » de chaque ouvrier.

b/ Amélioration de l'accueil des nouveaux arrivants

En 2016, a germé le projet de former certains ouvriers volontaires à l'accueil des nouveaux arrivants. A l'instar des parrains dans nos universités, les ouvriers « parrains » de nos ESAT auraient pour missions d'être le collègue « aidant », présentant la vie à l'ESAT au nouvel arrivant (ouvrier ou stagiaire).

En 2017, 13 ouvriers représentatifs de l'ensemble des activités du Pôle Industriel se sont portés volontaires pour assurer cette mission.

Ils ont bénéficié de 12 heures de formation et assurent

aujourd'hui l'accueil des nouveaux ouvriers et stagiaires. Cette nouvelle mission n'a pas pour objectif de se substituer à la mission des encadrants professionnels mais de la seconder. Elle doit permettre de présenter le fonctionnement et l'environnement de l'ESAT (restauration, vestiaires, infirmerie, ateliers...)

Les parrains ont donc ensemble, créé le nouveau livret d'accueil en **Facile A Lire et à Comprendre (FALC)** qu'ils distribuent fièrement aux nouveaux arrivants.

L'objectif en 2018 est de former des ouvriers du Pôle Agricole.

c/ La communication

En 2017, a été décidé d'améliorer l'accès à l'information pour les ouvriers. La monitrice d'accompagnement de l'ESAT de Bar Le Duc a été formée à la traduction des écrits en FALC.

L'ensemble des documents à destination des ouvriers du Pôle Industriel est désormais traduit en FALC permettant ainsi d'améliorer l'autonomie d'accès à l'information : compte rendus CVS, CHSCT, affiches d'informations...

L'objectif du Service Accompagnement pour les prochaines années est de rendre accessible les informations sur :

- la vie de l'ESAT :

- Projets
- Résultats économiques
- Evènements ...

- Les évènements sociaux :

- Actualités
- Manifestations culturelles et sportives...

CONCLUSION

Le service accompagnement des ESAT de l'ADAPEI de la Meuse a mené une politique de formation toujours très active et innovante, adaptée, et répondant aux besoins identifiés dans les projets Professionnels Individuels des ouvriers.

Le service reconnaît à chaque ouvrier la capacité d'apprendre tout le long de sa vie professionnelle basée sur le principe d'éducabilité.

Il réaffirme son soutien aux services de production pour permettre de coordonner l'ensemble des projets professionnels et seconder les moniteurs dans leurs démarches d'accompagnement (création de documents de production, élaboration de cahier des charges de formation, gestion des systèmes de positionnement et d'évaluation de compétences des ouvriers...)



PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS 2017 DU PÔLE INDUSTRIEL

ACCOMPAGNEMENT

- 1ère année pleine du fonctionnement du CHSCT ouvriers (créé en 2015) avec 4 réunions. Chaque établissement est représenté par un ouvrier formé, disposant de 4 heures de délégation par mois.
- La prévention et la sensibilisation par et pour les ouvriers d'ESAT.
- 4^e année de mise en œuvre des Projets Professionnels Individuels, 5^{ème} année d'amélioration continue des conditions de travail (50 K€ alloués et investis), 6^{ème} année de la formation « maintien des acquis des savoirs de base » concernant 72 ouvriers.
- Finalisation de l'Evaluation Interne (démarrée en 2015) et redynamisation du Comité de Pilotage

ACTIVITÉ

- Nomination de Xavier GUILLET comme Directeur Adjoint sur l'ESAT de Verdun suite au départ de Francis HUMBERT (1er septembre).
- Création d'une 2^e équipe autonome d'Espaces Verts à Bar-Le-Duc, portant à 3 le nombre d'équipes autonomes sur le Pôle.
- Restructuration des Blanchisseries de Bar-Le-Duc et Verdun permettant de traiter désormais et respectivement 1,5 tonnes par jour et 1,2 tonnes par jour (contre 500 kg par jour auparavant).
- 342 K€ pour Bar-Le-Duc et 246 K€ pour Verdun ont été investis par autofinancement.
- Baisse de plus de 20 % du CA du dernier atelier de conditionnement (Bar-Le-Duc). Cette baisse va encore s'accroître (cf donneurs d'ordres) laissant envisager la fin de cette activité à moyen terme (3 ans)
- CA en très légère progression mais résultat en forte progression (20 % du CA !)

Qualité du Pôle (plan d'actions).

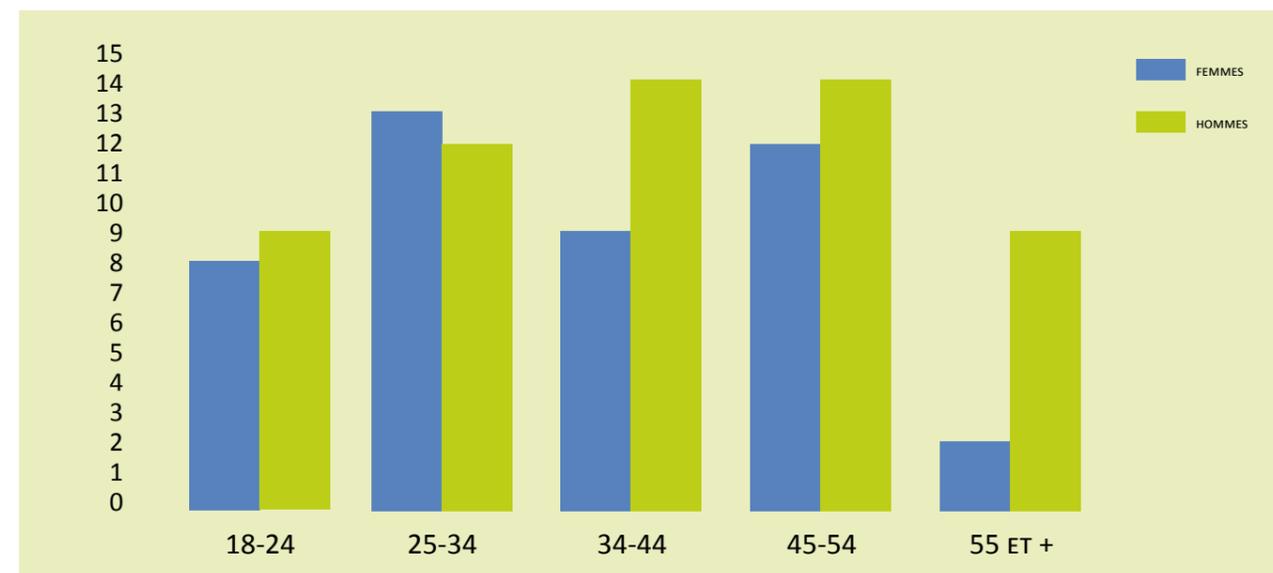
- Nomination d'Adeline CAILLET comme Responsable de l'Accompagnement et restructuration du service suite au départ de Michel LEBRET.
- Reconnaissance des performances des ouvriers par le biais de chèques CADHOC d'un montant de 150 €.
- Rénovation des sanitaires de Cumières.
- 7 000 heures de formation (équivalent à 4,5 temps pleins annuels) ont été dispensées aux ouvriers d'ESAT en 2016.
- Perturbations dues à l'absentéisme de longue durée (parfois supérieure à 1 an) perturbant l'organisation sur Verdun
- Départ en retraite du dernier agent de service salarié : tous ces postes (cuisine, ménage, livreurs, conducteurs d'engins, ...) sont désormais occupés par des ouvriers !



EFFECTIF DES OUVRIERS

EFFECTIF	DE 18 À 24 ANS	DE 25 À 34 ANS	DE 35 À 44 ANS	DE 45 À 54 ANS	55 ANS ET +	TOTAL
EFFECTIF RÉEL AU 01/01/17	14	23	26	28	14	105
NOMBRE DE TH EN ETP	14	22,49	24,99	25,01	12,25	98,74
ENTRÉES	6	2	0	1	0	9
SORTIES	3	0	3	3	3	12
EFFECTIF RÉEL AU 31/12/17	17	25	23	26	11	102
NOMBRE DE TH EN ETP	17	24,50	22,50	23,90	10,25	98,15

PYRAMIDE DES AGES



RÉPARTITION DES TRAVAILLEURS PAR TUTELLE

NOMBRE TOTAL DE TRAVAILLEURS	TUTELLE PARENTS	TUTELLE INSTITUTION	SANS TUTELLE
102	10	48	44
SOIT	9,80 %	47,06 %	43,14 %

RÉPARTITION DES TRAVAILLEURS PAR HÉBERGEMENT

NOMBRE TOTAL DE TRAVAILLEURS	FOYER	AUTONOME	FAMILLE
102	33	46	23
SOIT	32,35 %	45,10 %	22,55 %

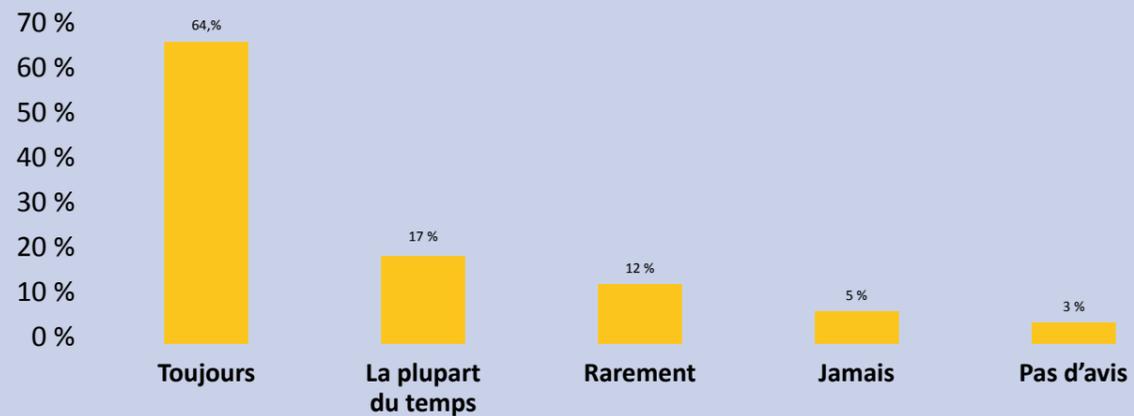
RÉPARTITION DES TRAVAILLEURS PAR PAR ÉTAT CIVIL

NOMBRE TOTAL DE TRAVAILLEURS	MARIÉ/PACSÉ	CONCUBINAGE OU COLOCATION	CÉLIBATAIRE
AVEC ENFANTS	3	7	2
SANS ENFANTS	3	16	71

ENQUÊTE DE SATISFACTION :

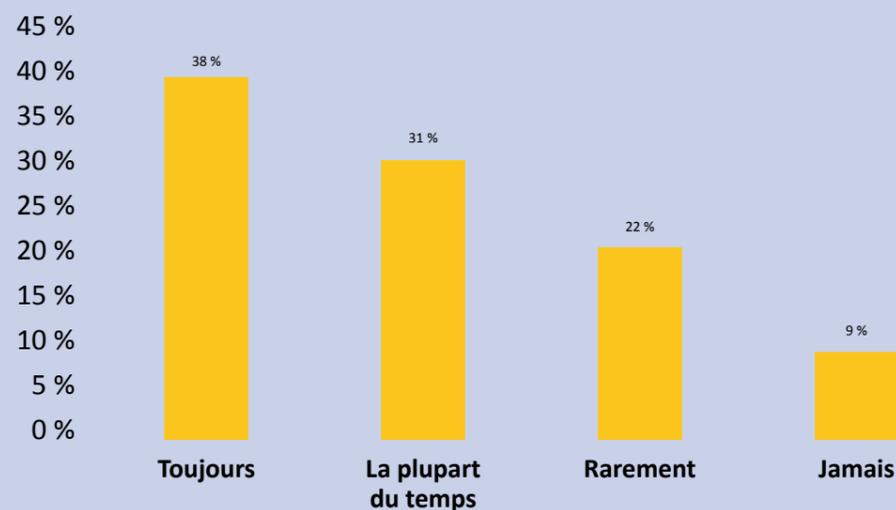
Comme chaque année, les ouvriers ont répondu individuellement à une enquête de satisfaction. 84 % des ouvriers ont répondu à cette enquête. Certains ouvriers n'ont pas souhaité participer, d'autres étaient absents

JE SAIS CE QU'IL SE PASSE À L'ESAT



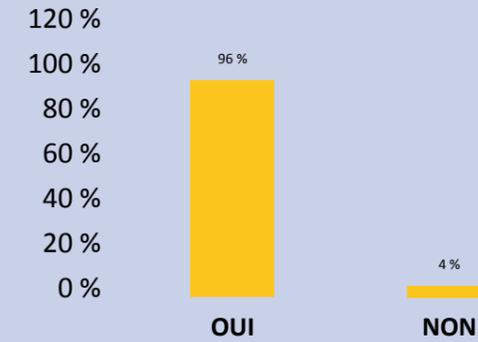
Au regard de ces résultats les ouvriers ont le sentiment d'être informés de ce qui se passe au sein de l'ESAT. Cependant 19 %, encore, avouent n'être au fait que rarement ou jamais des événements se déroulant dans l'établissement.

JE COMPRENS LES INFORMATIONS AFFICHÉES



31 % des ouvriers nous confient ne pas comprendre les informations affichées. Ce résultat nous révèle la nécessité de poursuivre nos actions pour l'amélioration des conditions d'accès à l'information.

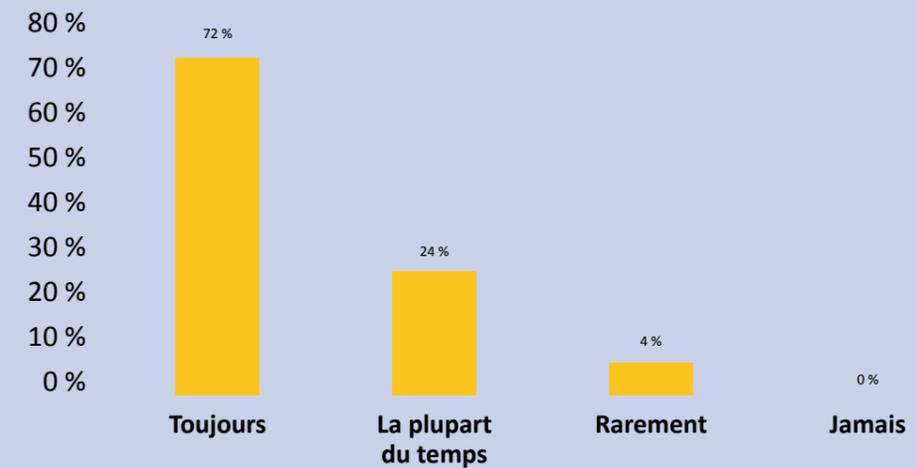
J'AIME MON TRAVAIL



96 % des ouvriers aiment leur travail et se sentent bien dans leur travail. Les 4% d'ouvriers ayant confié ne pas aimer et ne pas se sentir bien au travail, n'ont pas justifié.

Ces 2 questions mettent en avant la satisfaction des ouvriers à venir et assurer leurs activités professionnelles au sein de l'établissement.

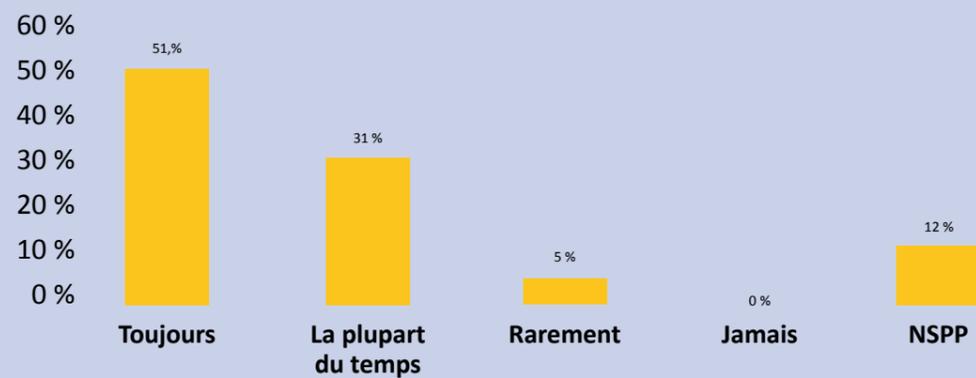
JE ME SENS BIEN DANS MON TRAVAIL



Les résultats issus de cette question permettent de mettre en avant la bonne entente au sein des équipes puisque 99 % des ouvriers considèrent avoir de très bonnes relations avec leurs collègues. Aucun ouvrier n'a le sentiment de ne pas s'entendre avec ses collègues.



LES FORMATIONS QUE JE FAIS RÉPONDENT À MES ATTENTES



12 % des ouvriers ne se prononcent pas car ils n'ont pas bénéficié de formation cette année.
82 % des bénéficiaires considèrent que les formations proposées répondent à leur attentes.

CONCLUSIONS

Les ouvriers des ateliers de l'ADAPEIM de Verdun aiment leur travail et s'y sentent bien.

L'accès et la compréhension de l'information restent encore un point d'amélioration.

L'ESAT a depuis 2017 décidé de diffuser l'ensemble des documents destinés aux ouvriers en FALC.

Cette démarche n'est qu'à sa genèse et doit être poursuivie pour en mesurer le bénéfice.

Pour rappel en 2015, plus de 50 % des ouvriers considéraient ne pas être assez informés de la vie de l'ESAT contre 19 % aujourd'hui !



PÔLE ADULTES DÉPENDANTS

Le directeur, Eddy LAGARDE



Jusqu'à présent, le Pôle adultes dépendants de l'ADAPEI réunissait le FAM St Maur de Verdun et le Home Familial de Vassincourt. L'accueil temporaire en baisse de fréquentation depuis quelques années a abouti à un projet de restructuration et à la fermeture du Home Familial.

Depuis le 1^{er} mars 2017, le FAM s'est étendu avec l'ouverture d'une aile appelée « les Arums » sur le site de Vassincourt offrant une capacité d'accueil supplémentaire de 9 places en hébergement complet et 2 places en accueil temporaire.

Depuis cette extension, le foyer d'accueil médicalisé est doté de 45 places en hébergement complet réparties sur Verdun et Vassincourt ; de 2 places d'accueil temporaire à Vassincourt et de 4 places d'accueil de jour partagées sur les 2 sites.

Le FAM de Vassincourt occupe des locaux neufs et adaptés tandis que celui de Verdun sera transplanté à Thierville dès l'achèvement des travaux en cours sur le quartier Niel.

Le Foyer d'Accueil Médicalisé accueille des personnes n'ayant pas la capacité d'intégrer un ESAT, et qui présentent un handicap lourd. Deux adultes ont intégré le FAM à leur sortie de l'IME. L'établissement propose un accompagnement adapté au handicap de la personne, accompagnement personnalisé par le biais de l'avenant au contrat de séjour. Accueillir, observer la personne pour permettre à chacun l'expression et le développement de ses capacités, proposer des activités et des animations adaptées font parties des missions du personnel. L'aspect social, d'aide à la vie quotidienne, est complété par une surveillance, des soins constants et un suivi médical.

La prise en charge globale concourt à apporter aux résidents sécurité, respect, confort, bien-être et épanouissement.

Les missions reposent sur les lois du 2 janvier 2002, la loi du 11 février 2005, complétées par le décret 2009-322 de mars 2009. Le FAM s'appuie sur l'énoncé des valeurs associatives pour mettre en place le projet de pôle.

Celui-ci a permis aux structures d'apporter des réponses aux préconisations de l'évaluation externe réalisée en 2012. Les équipes poursuivent le travail engagé dans le cadre de la démarche qualité.

Le Pôle Adultes Dépendants a procédé à l'évaluation interne, des plans d'action ont été déclinés.

LES STRUCTURES

1/ Rappel historique

Le Foyer d'Accueil Médicalisé :

Site de Verdun :

Créé en 1992 pour répondre aux besoins des personnes les plus dépendantes, le Foyer d'Accueil Médicalisé accueille 40 adultes, 36 en internat et 4 en accueil de jour. Le FAM de Verdun offre un lieu d'accueil permanent pour des personnes dépendantes et l'établissement devient leur domicile.

Depuis son ouverture, la structure a évolué pour adapter son offre d'accompagnement à des personnes handicapées qui, pour une bonne part, ont avancé en âge. Un accompagnement à la fin de vie est assuré dans toute la mesure du possible.

L'extension du FAM par une délocalisation sur Vassincourt :

L'unité « Les Arums » a ouvert le 1^{er} mars 2017 dans une aile parallèle à celle existante du Home Familial. Cette nouvelle structure offre un confort adapté et moderne aux 11 adultes accueillis en internat permanent et en accueil temporaire ; l'accueil de jour est mutualisé sur les deux sites avec une capacité maximum de 3 places à Vassincourt.

Il s'agit pour la plupart d'adultes qui ont fréquenté le Home Familial durant plusieurs années et qui ont intégré naturellement la nouvelle structure. L'équipe de professionnels en poste au Home Familial a été redéployée sur le FAM.

Le Home Familial a fermé ses portes

Le HOME familial est l'une des plus anciennes structures de l'Association avec une capacité de 10 lits. Créé en 1972 pour répondre principalement au besoin de répit des familles qui ont fait le choix de garder à domicile leur fils ou fille handicapé(e).

Son mode de fonctionnement par des séjours d'accueil temporaire de courtes durées sur 258 jours par an n'était plus adapté aux besoins des familles en attente d'un accueil permanent. Son fonctionnement dans sa globalité s'est achevé fin février 2017.

Dans les anciens locaux du Home Familial, il est prévu une réhabilitation complète qui accueillera un foyer de vie.

Le FAM bénéficie d'un financement par l'Assurance Maladie pour la partie soins et d'un prix de journée par le Conseil Départemental pour la partie hébergement duquel est déduite la participation financière de la personne accueillie. Les adultes sont admis avec une orientation FAM.

La direction avec l'appui d'un chef de service éducatif sur chaque site a été menée par Chantal DILLMANN (Home Familial) et Michel HUCBOURG (FAM Verdun), puis confiée en direction de Pôle à Agnès SCHAEFFER en 2006 et suivie par Eddy LAGARDE depuis 2016.

En 2017, un poste de directeur-adjoint sur le Pôle Adultes Dépendants a été accordé ; il est occupé par M^{me} Anne-Sophie JAMAIN.

FOYER D'ACCUEIL MÉDICALISÉ

4 UNITÉS DE VIE

17--19, rue de la Marne - VERDUN

Tel. : 03 29 86 11 70

Fax : 03 29 86 74 70

Courriel : famstmaur@adapei-meuse.fr

UNITÉ ANNEXE «LES ARUMS»

route de Neuville - VASSINCOURT

Tel. : 03 29 78 58 15

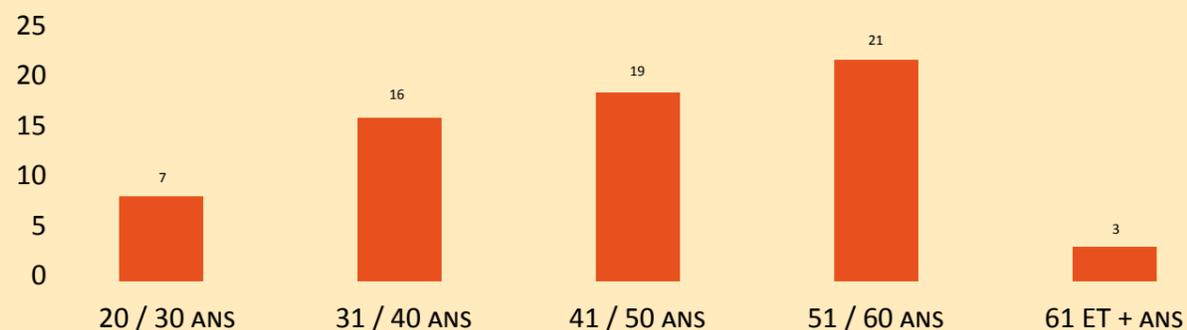
Fax : 03 29 78 59 12

Courriel : famstmaur@adapei-meuse.fr

LE PERSONNEL

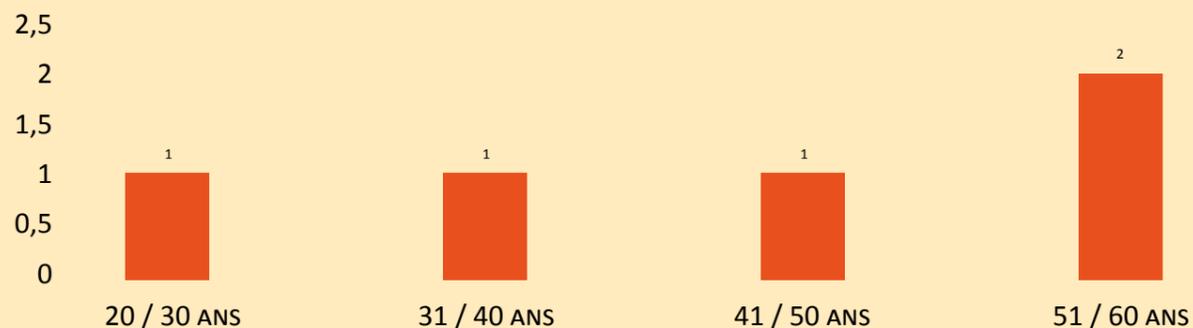
L'équipe du FAM se compose de 66 femmes dont la moyenne d'âge est de 44 ans 06 mois. 3 salariées ont plus de 60 ans dont deux ont plus de 65 ans.

MOYENNE D'ÂGE DES FEMMES

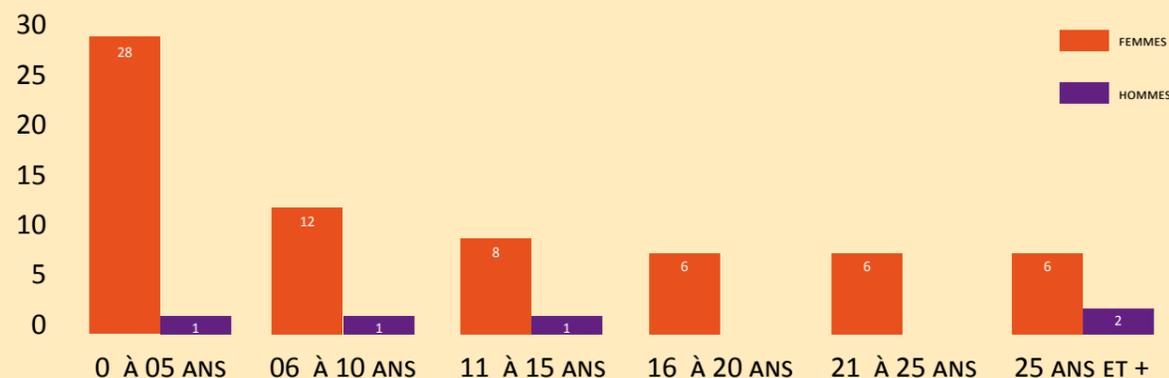


et de 05 hommes dont la moyenne d'âge est de 42 ans 08 mois.

MOYENNE D'ÂGE DES HOMMES



L'analyse est basée sur 71 personnels ; l'ancienneté moyenne de l'équipe est de 9 ans & 10 mois.



ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF AU SEIN DU PÔLE ADULTES DÉPENDANTS

Le Pôle Adultes dépendants a connu plusieurs évolutions majeures au cours de l'année 2017 notamment avec l'ouverture au 1^{er} mars 2017 d'une nouvelle structure « L'unité des Arums » qui est l'extension du FAM Saint Maur de Verdun. Cette nouvelle structure, implantée dans des bâtiments rénovés vient en remplacement du Home familial qui a fermé ses portes le 28 février 2017. Cette évolution a permis au Pôle Adultes Dépendants d'augmenter sa capacité d'accueil en internat et de mutualiser ses places d'accueil de jour.

Au total :

Le Foyer d'Accueil Médicalisé au sein du Pôle Adultes Dépendants se compose de :

• **2 SITES : VERDUN ET VASSINCOURT**

Site de Verdun :

4 unités : Amandiers-Capucines-Jonquilles-Hortensias

Capacité d'accueil de :

36 places d'accueil permanent

4 places en accueil de jour mutualisée avec la Résidence des Arums

Site de Vassincourt :

1 unité : Les Arums

Capacité d'accueil de :

9 places d'accueil permanent

2 places d'accueil temporaire

4 places en accueil de jour mutualisées avec la Résidence des Arums

Activité 2017 :

45 résidents ont été accueillis dans le pôle en internat (100 % de sa capacité) : 36 à Verdun et 9 à Vassincourt.

4 résidents en accueil de jour : 1 à Verdun et 3 résidents par jour à Vassincourt

10 résidents ont bénéficié d'un accueil temporaire au cours de l'année 2017.

ACCOMPAGNEMENT AU QUOTIDIEN

Les équipes d'encadrement de proximité sont présentes 365 jours par an, 24h/24.

Elles proposent un accompagnement personnalisé qui tient compte des besoins spécifiques de chacun. Ces besoins sont analysés lors des rencontres pluridisciplinaires qui se tiennent tous les mois et permettent aux équipes de réfléchir et d'échanger de manière concertée sur les accompagnements que nous proposons, et de mettre en cohérence les projets éducatifs et de soins.

L'accompagnement au quotidien est centré sur la toilette, les changes, les soins, l'aide aux repas et la pratique d'activités.

Nous observons, particulièrement sur le site de Verdun, un vieillissement important des résidents avec un besoin

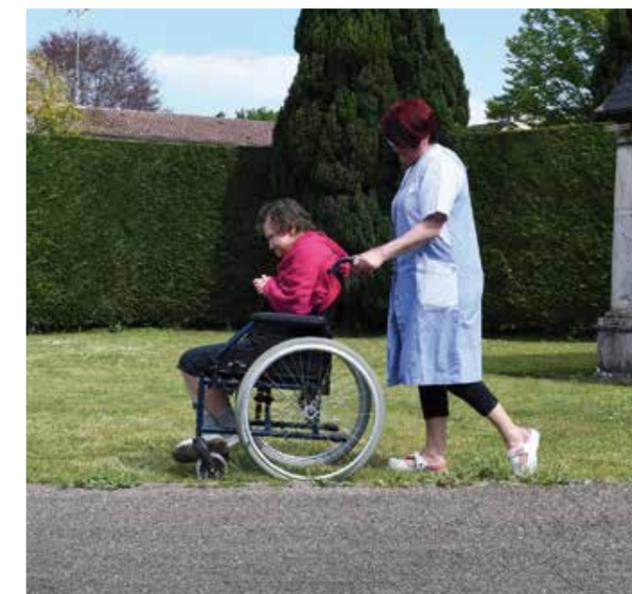
d'accompagnement grandissant dans les actes de la vie courante. Nous constatons également une perte progressive d'autonomie des résidents avec un besoin d'accompagnement renforcé pour les transferts et les déplacements : 9 résidents sont en fauteuil roulant de manière permanente (7 à Verdun et 2 à Vassincourt), avec pour certains la nécessité d'être installés dans un fauteuil adapté à la morphologie pour le confort, le bon maintien de la posture et afin d'éviter les plaies de pression.

A Vassincourt, les résidents accueillis sur l'unité des Arums présentent des capacités de déplacement un peu plus importantes puisque seul 1 résident interne et 1 résidente en accueil temporaire sont en fauteuil adapté. Toutefois, sur les 2 sites, on constate un nombre important de résidents nécessitant d'être accompagnés en fauteuil roulant lors des sorties extérieures.

L'équipe pluridisciplinaire est donc amenée à réinterroger la pertinence de ses pratiques de manière continue afin de s'adapter aux besoins de chacun et à imaginer des solutions pour lever les freins inhérents aux capacités de déplacement.

Au cours de l'année 2017, un achat de deux moteurs pour fauteuils roulants a été effectué pour pallier aux difficultés du personnel lors des déplacements en fauteuil roulant.

Une analyse des sorties extérieures a été réalisée sur le site de Verdun et a permis d'engager une réflexion sur les moyens à mettre en œuvre pour favoriser l'ouverture vers l'extérieur à chacun, quel que soit le niveau de handicap. Cette réflexion a débouché sur la mise en place d'une nouvelle organisation éducative à partir de janvier 2018 et se poursuivra dans les années à venir afin de développer des réponses innovantes pour améliorer le quotidien de nos résidents.



Partenariat avec des bénévoles, des associations, des structures médico-sociales et sanitaires :

Site de Verdun :

- **Mise à disposition Salle SNOEZELEN** : l'existence d'une salle Snoezelen au sein du FAM saint Maur a favorisé la mise en place de partenariats avec différents établissements des alentours. Des conventions signées formalisent ces partenariats et définissent le cadre de la mise à disposition de nos équipements. 3 conventions sont en cours : avec l'IME de Thierville, le SESSAD de Thierville Hôpital de Verdun au travers du SESSAD Les Petits Princes.

- **Mise à disposition d'un bassin de balnéothérapie** : une convention a été établie avec l'hôpital de Verdun pour nous permettre d'utiliser leur bassin de balnéothérapie. Un créneau d'1h30 nous est donc réservé chaque mardi.

- **Convention avec la piscine de Verdun** : plusieurs plages horaires nous sont réservées à la piscine de Verdun pour que les résidents puissent avoir accès au bassin. Une monitrice de sport adaptée, une encadrante et une bénévole accompagnent les résidents dans ces activités. Le taux d'encadrement est souvent de 1 pour 1.

- **Partenariat APAJH 55** : En 2017, nous avons poursuivi notre collaboration avec l'APAJH 55 concernant les séjours vacances proposés à nos résidents. Une coordination étroite s'est instaurée entre nos deux structures afin de favoriser une continuité dans les accompagnements proposés. La médicalisation grandissante de beaucoup de résidents que nous accueillons nous ont amenés à élaborer des outils de coordination nécessaires à la prise en compte des besoins spécifiques de chacun. Une réunion de concertation avec l'APAJH 55 s'est tenue en novembre afin de faire un bilan des séjours 2017. Celle-ci se tient chaque année et permet de réajuster nos pratiques et d'améliorer la qualité de nos prises en charge.

- **Centre Social Pierre Kergomard** : une convention de partenariat a été signée au cours du deuxième semestre 2016 et nous a permis de nous associer à la démarche de Jardins Partagés mise en place par le Centre social en lien avec différentes associations locales. L'année 2017 a permis à plusieurs résidents de participer à la culture de la terre et aux plantations.

Le départ en septembre d'un salarié à l'initiative du projet nous a conduit à confier la coordination de ce projet à 2 salariés volontaires afin de poursuivre le travail engagé.

Bénévolat : plusieurs bénévoles interviennent dans le Pôle Adultes Dépendants :

• 1 ancienne salariée : Claude vient en tant que bénévole une fois par semaine dans l'établissement ;

elle accompagne des résidents à la piscine ou en séance de balnéothérapie de l'hôpital de Verdun. Elle participe à toutes les rencontres de sport adapté (olympiades) organisées par la monitrice de sport adapté ainsi qu'à différentes manifestations et animations tout au long de l'année.

• Sœurs Raymonde et Marie-Josée interviennent deux fois par mois : elles animent de petits ateliers et proposent aux résidents qui le souhaitent des chants, des histoires et des dessins qui leur permettent d'exprimer leur foi. Des rencontres régulières sont organisées sur l'extérieur. Elles se déroulent les samedis. Onze rencontres ont pu avoir lieu en 2016.

L'atelier de Sœur Raymonde et Marie Josée est particulièrement apprécié par les résidents et les rencontres Foi et lumière sont souvent attendues avec impatience par ceux-ci.

• Jacqueline, retraitée de l'Éducation Nationale vient bénévolement animer l'atelier « Contes à Modeler » aux côtés de deux membres de l'équipe investis dans ce travail pédagogique et ludique. En fin d'année une représentation de type mini pièce de théâtre a lieu et les parents sont invités.

• Christian, frère d'une résidente anime régulièrement les événements festifs que nous organisons : fête de Noël, repas de fin d'année, après-midis « musique disco ». Les résidents apprécient particulièrement ces moments musicaux partagés avec leurs camarades et le personnel d'encadrement.

Site de Vassincourt :

Partenariat avec l'ESAT Agricole de Vassincourt : mise en place d'un atelier « Jardinage » tous les mercredis avec le soutien technique de l'ESAT agricole auprès d'un groupe de résidents des Arums. Ce projet repose sur le partage du savoir-faire des ouvriers agricoles de l'ESAT et la mise à disposition de moyens techniques. Il vise à permettre de nouveaux apprentissages chez nos résidents, à développer des connaissances sur le milieu naturel et de faire le lien avec d'autres activités. Une convention est en cours de signature.

Partenariat avec l'IME de Vassincourt : Mise à disposition d'une parcelle au niveau de la serre afin qu'un petit groupe de résidents puisse jardiner.

Partenariat avec l'Equipe Mobile du Handicap (EMH) : convention signée entre l'ADAPEI de la Meuse et le CHS de Fains-Véel pour l'intervention d'une professionnelle qui encadre une activité danse auprès des résidents. L'objectif vise à permettre un transfert de compétences aux encadrants de l'unité des Arums afin qu'ils puissent proposer également des interventions adaptées.

Partenariat avec le Club de Poterie : 1x par semaine, 3 à 4 bénévoles interviennent auprès des Résidents de l'unité des Arums en proposant un atelier poterie.

ACCOMPAGNEMENT DANS LES AVENANTS SUR LE PÔLE ADULTES DÉPENDANTS :

En 2017, nous en sommes à la 10^e génération de projets individuels. Les encadrants de proximité élaborent ces projets personnalisés avec l'appui des éducateurs en tenant compte de l'expression du résident, de sa famille et des besoins qui ont été identifiés tout au long de l'année. Ils sont validés par l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire lors de réunions de concertation.

Chaque projet individuel fait l'objet d'une rencontre avec le résident et sa famille (ou tutelle d'état le cas échéant) tous les ans. Lors de cette rencontre, le projet retenu pour l'année à venir est expliqué avec photos à l'appui pour une meilleure compréhension du résident. L'ensemble des parties présentes valide le projet par une signature tripartite. A cette occasion, un bilan annuel éducatif et un bilan médical/paramédical sont transmis aux familles et tutelles. Dans ces bilans, nous expliquons les habitudes de vie, les évolutions connues au cours de l'année ainsi que l'accompagnement prodigué par l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire.

Site de Verdun :

Sur le site de Verdun, nous constatons toujours un important besoin de prestations liées aux soins, la santé et la dépendance du fait de l'avancée en âge de la population que nous accueillons ainsi que l'évolution du handicap qui reste imprévisible.

Les axes d'accompagnement déployés en 2017, au travers des projets individuels, ont été d'abord consacrés **au bien-être** (23) avec 13 axes centrés sur la détente et l'évacuation des tensions, 9 centrés sur l'estime de soi et la valorisation de la personne et 1 sur la structuration dans le temps et l'espace.

Comme l'an passé, 20 axes d'accompagnement ont été engagés autour de la **stimulation** avec une prévalence au niveau des activités/temps libres puis les tâches de la vie quotidienne et autres domaines d'acquisitions. 19 axes d'accompagnement ont, cette année, visé la **socialisation**, dont une majorité consacrée à l'ouverture vers l'extérieur (17).

On constate qu'un équilibre s'est instauré au niveau des axes engagés en 2017 entre les 3 domaines d'accompagnement : Bien être (23), stimulation (20) et socialisation (19).

Une prise de conscience collective a permis de déplacer le curseur des axes d'accompagnement : en 2017, on observe que les axes centrés sur le bien-être ne sont pas forcément proposés qu'aux personnes présentant la plus grande dépendance. Ils sont également mis en place pour répondre à des angoisses, de l'anxiété et également pour prévenir les épisodes d'agitation ou d'agressivité.

De même, on observe que les axes de stimulation sont proposés à de nombreux résidents, quel que soit la

nature de leur handicap et quel que soit leur âge. Cela témoigne des besoins réels d'accompagnement de l'ensemble de la population que nous accueillons.

Enfin, les axes d'accompagnement consacrés à la socialisation ont connu cette année une forte progression. Alors qu'en 2016, 12 axes étaient consacrés à ce domaine avec une forte majorité portant sur les comportements et sur le respect des règles, en 2017, on retrouve 19 axes consacrés à la socialisation dont 17 portent sur l'ouverture vers l'extérieur.

Cette augmentation s'explique par la réflexion engagée au cours de l'année sur l'importance de l'équité des prestations entre les résidents.

Sur l'unité des Arums, à Vassincourt, les axes d'accompagnement se situent principalement autour de la stimulation (5) et l'autonomie (5), puis autour du bien-être (4) et de la socialisation (4).

Comme à Verdun, les axes engagés sont répartis de manière équilibrée sur ces 4 Axes principaux.

Les résidents accueillis sur l'unité des Arums sont pour la grande majorité autonomes dans leurs déplacements au sein de la structure, ils sont donc à même d'apprendre à réaliser certaines tâches et les accomplir par la suite en autonomie. Ils nécessitent pour certains d'être stimulés et guider dans les actes de la vie quotidienne.

Comme à Verdun, on observe que les axes consacrés au bien-être ont été principalement proposés aux personnes ayant un grand niveau de dépendance ou aux personnes présentant de l'angoisse, une difficulté à gérer ses émotions.

Les axes consacrés à la socialisation visent majoritairement l'ouverture sur l'extérieur et correspondent aux besoins et demandes des résidents qui s'expriment régulièrement spontanément ou encore dans le cadre de l'atelier droit d'expression mis en places sur les deux sites.

DÉMARCHE D'AMÉLIORATION DES PRATIQUES

Le Pôle Adultes Dépendants s'inscrit dans une dynamique d'amélioration de ses pratiques professionnelles. L'établissement a mis en place deux comités de pilotage : un consacré à la **démarche Qualité**, l'autre consacré à **l'hygiène et à la prévention des risques associés aux soins mutualisés sur les deux sites**.

Comité Hygiène : 4 réunions au cours de l'année

En matière d'hygiène, nous avons constaté plusieurs avancées en 2017 :

Site de Verdun :

- Un chariot de ménage spécifique a été acheté et mis à disposition des équipes afin de pouvoir procéder à

un nettoyage inopiné, en respectant les précautions standard. Une procédure et un protocole concernant ce chariot ont été également rédigés au cours de l'année.

- Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de nos prestations, un réaménagement de la lingerie a été envisagé. Cependant plusieurs problématiques (panne prolongée de machines, arrêts maladies successifs) ne nous ont pas permis d'avancer comme nous le souhaitions et de procéder à l'amélioration du circuit du linge au regard des normes RABC.

- Nous avons toutefois pu aménager le haut de la lingerie avec des étagères que nous avons à notre disposition et de grosses boîtes hermétiques de rangement dédiées à chaque résident. Cela nous permet de stocker dans de bonnes conditions d'hygiène le linge non utilisé par période (Printemps/été ; Automne/hiver) et de ne pas encombrer des armoires déjà vétustes.

- Au cours de cette année, nous avons également sollicité un audit auprès du CPIAS Grand Est (Centre de Prévention des infections associées aux soins) afin de pouvoir mieux cibler nos actions et les prioriser. Cette audit a été réalisé au mois de septembre 2017 par le Dr POIRIER et nous a permis de prendre connaissance des améliorations à apporter dans nos pratiques.

- Concernant l'hygiène des locaux, dès la fin de l'année, nous avons initié un travail de recensement de l'ensemble des zones à nettoyer. Une réunion de concertation avec la société prestataire de service nous a permis de redéfinir leurs tâches et par déduction de réorganiser les nôtres. Ce travail se poursuivra sur l'année 2018 et devra aboutir à une cartographie très claire indiquant : les lieux faisant l'objet d'un bio-nettoyage, par quel personnel, à quelle fréquence et avec quel produit. Des protocoles de désinfection seront établis pour chaque zone ne relevant pas du prestataire de service, ainsi que des fiches de traçabilité. Une procédure viendra compléter notre démarche visant à définir le fonctionnement, le circuit et le rangement des fiches de traçabilité.

Site de Vassincourt :

Le site de Vassincourt a été rénové en tenant compte des recommandations en matière d'hygiène : Les locaux ont en effet été aménagés afin de respecter le circuit propre-sale
L'hygiène des locaux ainsi que le traitement du linge ont

été confiés à des prestataires extérieurs. Il n'y a que le linge des résidents en accueil temporaire qui est traité en interne.

Une démarche similaire de réalisation d'une cartographie concernant l'hygiène des locaux sera menée au cours de l'année 2018.



Comité de pilotage de la démarche qualité :

Cela fait suite aux recommandations de l'évaluation externe de 2012. En 2017, nous avons poursuivi et finalisé les différents travaux engagés en 2016 :

-Travail sur l'identification et le circuit des locaux par une signalétique adaptée : finalisé en 2017 à Verdun et mis en place à Vassincourt dès la rénovation des bâtiments.

-Elaboration d'une enquête de satisfaction à destination des familles et des résidents : une enquête a été consacrée à la satisfaction des familles et des résidents concernant les activités menées aux FAM Saint Maur.

Les deux enquêtes ont été diffusées et nous avons procédé au dépouillement et à l'analyse des résultats de l'enquête familles. Un travail de communication des résultats auprès des familles, résidents, salariés sera mis en œuvre pour 2018 et une réflexion sera engagée sur les améliorations à apporter au niveau de nos prestations et de notre communication en direction des familles.

L'amélioration de la traçabilité des entretiens avec la psychologue avec une inscription systématique dans le dossier de l'utilisateur s'est poursuivie en 2017 sur l'ensemble du Pôle et les fiches portant sur les éléments psychologiques de chaque résident ont été mises à jour.

PÉRIODE ESTIVALE 2017 :

Site de Verdun :

En 2017, 26 résidents sur 36 accueillis en internat ont pu partir en séjour extérieur pour l'été 2017. Un séjour spécifique aux résidents du FAM Saint Maur a été organisé par l'APAJH 55 sur Ancerville et a permis de proposer, cette année, des séjours plus courts (11 jours) et plus adaptés aux besoins de certains résidents.

Ce séjour de proximité organisé quasi exclusivement (2 personnes viennent de l'extérieur) pour les résidents du FAM Saint Maur permet de proposer un accompagnement renforcé et une première expérience de séjour hors de l'établissement avant d'envisager une

autre formule de séjour vacances. En 2017, 12 résidents ont pu bénéficier de cette prestation.

Les séjours vacances avec l'APAJH se sont globalement bien déroulés : les résidents se sont bien adaptés pour la plupart et ont participé aux activités proposées. Ils sont revenus souriants et détendus.

2 séjours vacances ont été interrompus cette année en raison de difficultés d'adaptation.

Site de Vassincourt :

Les mouvements dans l'établissement, les troubles du comportement et l'avancée en âge des résidents :

L'année 2017 a été marquée par de nombreux changements. La fermeture du Home Familial et la création d'une extension du FAM de Verdun ont modifié les conditions d'accueil des résidents.

Cette extension qui a été installée dans des locaux adaptés, flambants neufs a permis de proposer aux personnes nouvellement accueillies des conditions d'accueil d'excellente qualité : elles bénéficient toutes de chambres et sanitaires individuels, de salles réservées à différentes activités (sport adapté, snoezelen, activités, salle TV...)

L'ouverture de l'internat a permis d'accueillir à Vassincourt : 1 résident de l'IME, 1 résidente de Perce Neige et 2 résidents du FAM saint Maur dans le cadre d'un rapprochement familial. Les autres connaissaient déjà l'équipe et le site de Vassincourt puisqu'ils étaient en accueil temporaire auparavant.

Tous se sont parfaitement intégrés dans leur nouveau lieu de vie, et beaucoup expriment qu'ils sont heureux de vivre ici.

Sur Verdun, quatre résidents ont intégré l'établissement en internat. L'un connaissait déjà le FAM puisqu'il était accueilli en journée depuis 2013, le second résident vivait à domicile et bénéficiait d'un accueil temporaire au Home familial avant sa fermeture.

Suite à deux décès, nous avons accueilli un nouveau résident, ancien travailleur ESAT, au mois de juillet 2017 en provenance d'un foyer d'hébergement puis une nouvelle résidente au mois de novembre, qui vivait en famille depuis une trentaine d'années.

4 nouveaux résidents ont été accueillis en internat au cours de l'année à Verdun, dont un résident qui est passé d'un accueil de jour vers un accueil permanent. 3 d'entre eux vivaient jusqu'alors en famille aussi l'intégration des nouveaux arrivants a fortement mobilisé les équipes éducatives afin de permettre à chacun de trouver ses marques.

L'investissement des équipes éducatives a favorisé une intégration en douceur pour tous, et très vite les résidents nouvellement accueillis ont trouvé leurs repères.

S'il a fallu se familiariser avec un nouveau lieu, nous avons pu observer de grandes capacités d'adaptation chez les personnes que nous avons accueillies. Ils se sont très rapidement habitués à ce nouveau lieu de vie, malgré les aléas du déménagement.

Chaque résident ayant intégré notre établissement s'est vu proposer un accompagnement personnalisé en tenant compte de son parcours de vie : ils ont fait l'objet d'observations attentives et de réajustements dès que nécessaire afin qu'ils puissent se sentir bien dans leur nouveau lieu de vie.

L'accompagnement proposé au sein du Pôle Adultes Dépendants est un accompagnement renforcé dans tous les actes de la vie quotidienne, quel que soit l'âge et il est adapté en fonction des possibilités de chacun.

Chaque unité à Verdun présente des spécificités dans sa prise en charge : les personnes polyhandicapées présentant une dépendance physique sont prises en charge majoritairement sur les unités Capucines et Amandiers, situées au rez-de-chaussée pour des raisons de sécurité.

Les personnes ayant besoin d'un cadre éducatif renforcé présentant des troubles du comportement (quelle que soit la pathologie) résident plutôt sur les unités des Jonquilles et des Hortensias. Elles présentent plus d'autonomie physique mais nécessitent un accompagnement dans les actes de la vie quotidienne, notamment l'hygiène, dans la socialisation et le respect des règles de vie en collectivité.

Sur l'une des unités du 1^{er} étage, nous proposons un accompagnement s'inspirant de la méthode TEACCH. Sur l'unité des Arums, il n'y a pas de spécificité à proprement parler. Les accompagnements sont adaptés à chacun et même si les résidents disposent de plus possibilités qu'à Verdun, un accompagnement soutenu reste nécessaire pour l'ensemble des actes de la vie courante afin de favoriser les progressions, maintenir les acquis et prévenir ou retarder les involutions.

Les troubles du comportement sont fréquents chez de nombreux résidents et on peut les observer sur les 2 sites : ils se traduisent chez certains par une perte des repères spatio-temporels parfois importante, de l'agitation (verbale ou psychomotrice), de l'anxiété, des épisodes de tensions, de l'agressivité dirigé vers soi ou autrui.

Ces troubles sont à analyser au regard de la pathologie présente qui potentiellement peut évoluer, ils peuvent être aussi une forme d'expression de quelque chose qui ne va pas (douleur, pathologie non détectée, angoisse, besoin non identifié par l'équipe), ils sont aussi parfois l'expression d'une intolérance à la frustration...

Un important travail est mené en concertation pluridisciplinaire et permet d'analyser de la manière la plus fine possible les comportements : les observations

éducatives associés aux échanges avec les résidents et entre professionnels nous permettent de mieux cibler nos interventions et d'ajuster nos accompagnements aux besoins réels, exprimés et observés.

La population accueillie au Pôle Adultes Dépendants est vraiment très diversifiée : personnes polyhandicapées, résidents avec des troubles du spectre autistique et troubles associés, troubles psychotiques, personnes atteintes de trisomie... L'amplitude des âges va de 20 à au-delà de 70 ans, les écarts d'âge sont importants, allant jusqu'à 50 ans d'écart. Nous notons également un vieillissement important des personnes accueillies, principalement sur le site de Verdun : les personnes de plus de 50 ans représentent plus de la moitié de nos effectifs. La majorité du personnel a été formé sur le vieillissement et le rythme de vie au quotidien et les activités s'adaptent au profil des résidents que nous accueillons.

PRESTATIONS SOCIO-ÉDUCATIVES

Les activités durant l'année 2017 :

Une grande partie de l'accompagnement gravite autour de l'accomplissement des besoins fondamentaux des résidents. Cependant, en tant qu'établissement médico-social accueillant des personnes porteuses d'un handicap, il nous paraît essentiel de pouvoir permettre aux personnes accueillies d'avoir une vie épanouie, de favoriser leur expression et d'encourager les potentialités et l'ouverture sur le monde de chacun. Nous veillons, chaque fois que possible, à promouvoir la socialisation. Les activités proposées doivent répondre aux besoins de chacun et être en cohérence avec le projet personnalisé de la personne accueillie : elles visent à maintenir les acquis physiques, sociaux, comportementaux notamment. Il peut s'agir alors d'entretenir la dextérité, la motricité et la coordination par exemple (gestes utilisables dans de nombreux actes de la vie quotidienne) mais il peut aussi s'agir d'entretenir des capacités à entrer en relation avec les autres, les capacités à la vie en groupe ou de bien d'autres sphères. Nous visons donc la consolidation pour préserver le plus longtemps possibles des aptitudes acquises auparavant et souhaitons encourager le développement de nouveaux apprentissages lorsque cela est possible.

Pour certains, notre accompagnement va s'appuyer sur de la stimulation afin de faire gagner en autonomie, pour d'autres cette stimulation visera à prévenir les involutions et favoriser l'éveil. Nos interventions s'inscrivent également dans la promotion du bien-être et se traduisent aussi bien par des ateliers détente, des bains détente, que par des activités visant à évacuer les tensions. Chaque proposition veille à prendre en compte le résident dans sa globalité.

Toutefois, quel que soit le profil du résident, nous visons à mettre tout en œuvre pour que chacun puisse bénéficier de sorties extérieures régulières.

Au regard de la population que nous accueillons, il est important de comprendre que les activités proposées peuvent se faire de façon active ou passive (en tant qu'acteur ou en tant que spectateur).

Différentes prestations sont proposées par des intervenants spécifiques, salariés en journée ou bénévoles : atelier d'expression artistique, Atelier Danse, sport adapté, piscine, balnéothérapie, équitation, expression de la foi, atelier de théâtre (Contes à modeler), de musique, équitation, Poterie. A partir de la fin d'année 2017, nous avons pu également proposer un nouvel atelier chorale animée par la mère d'une résidente, une fois par mois.

En 2017, ces interventions nous ont permis d'organiser tout au long de l'année des événements auquel ont pu être associées à certaines occasions les familles mais aussi d'autres établissements : olympiades d'hiver et d'été, vernissage d'exposition, présentation d'une petite pièce de théâtre, loto, kermesse...

Elles ont permis en outre de participer à des **événements extérieurs** : challenges de sport adapté, marche gourmande, Vents des Forêts, visites d'exposition, kermesse à Vassincourt, après-midi disco avec le FAS de Sainte Menehould...

Nous développons également des **actions de médiation animale** :

Jaegger : retriever d'accompagnement sur le site de Vassincourt intervient une fois par semaine en compagnie de l'éducateur, qui a été formé à ce type d'intervention.

Pampan : lapin présent sur le site de Verdun, dans le parc de l'établissement

Activités en ferme pédagogique : un petit groupe de résidents se rend régulièrement dans des fermes pédagogiques (1 vendredi sur deux).

L'ensemble de ces activités consistent à nourrir les animaux, les brosser, les caresser. La communication par le toucher, le regard est encouragée et cela permet à de nombreux résidents d'apaiser leurs tensions, de canaliser leurs émotions. Ces actions de médiation animale visent également à entrer en relation avec autrui plus facilement

Divers événements festifs ont pu être proposés : concert de guitare, du sosie de Johnny Hallyday, repas festifs (Noël, repas des familles).

En 2017, nous avons pour la première fois participé au Festival Inglorious en proposant une animation avec un petit groupe de résidents et une exposition des œuvres en bois de l'un des résidents du Fam. D'autres résidents sont venus comme festivaliers et ont pu assister aux concerts le vendredi soir et le samedi.

Une de nos résidentes a également présenté ses œuvres lors du congrès de l'UNAPEI à la salle POIREL à Nancy le 1^{er} juin, avec une grande fierté.

Au cours de l'année 2017, les sorties extérieures ont été nombreuses et variées : des sorties restaurant, magasins (achats personnels des résidents), balades en ville ou sorties cinéma sont proposées tout au long de l'année et permettent aux résidents de passer un bon moment à l'extérieur et de s'investir dans les achats qui les concernent. Ces actions nous permettent de valoriser chaque personne et d'encourager à la citoyenneté.

Ponctuellement, des sorties exceptionnelles sont venues ponctuer l'année et ont été fortement appréciées des résidents : avec un renforcement de l'encadrement ciblé et parfois des aides financières (Opération Brioches), nous avons pu proposer en 2017 une sortie à Center-Parc, une sortie au parc Sainte Croix, une sortie au lac

du Der (Vassincourt), une autre à Walygator à Amnéville ou encore à l'aquarium et à la Pépinière de Nancy. La période du printemps-été nous permet en outre d'élargir notre panel de propositions : ainsi nous proposons régulièrement des balades sur des brocantes, des sorties avec pique-nique ou goûter sur des plans d'eau (Madine, Buray, Longeaux,...) ou encore des sorties pêche.

Enfin, des temps forts et festifs sont proposés de manière régulière au cours de l'année : fête d'Halloween, Noël, nouvel an, Mardis gras, carnaval, Chasse aux œufs de Pâques, avec leurs lots de préparatifs. Régulièrement, les week-ends, des soirées pizzas, raclette ou encore barbecue sont organisés et favorise la convivialité partagée !

L'ACCOMPAGNEMENT MÉDICAL

Le personnel fait face à l'avancée en âge qui amplifie les problèmes médicaux et de soins courants. Avec l'action conjuguée des médecins, des kinés, de l'ergothérapeute, du podologue, des infirmières, l'équipe veille au confort, au bien-être et accompagne bien souvent les involutions. Sur le FAM de Verdun, l'architecture du bâtiment n'est plus adaptée à la prise en charge des personnes handicapées vieillissantes ce qui est un frein dans la prise en charge optimale.

Le suivi médical général est assuré par les médecins libéraux, chaque résident bénéficie tous les trimestres d'une visite systématique.

L'activité médicale est toujours soutenue cette année, rien que Sur Verdun, nous recensons 59 accompagnements à l'extérieur pour des consultations auprès de spécialistes.

Au cours de l'année 8 adultes ont été hospitalisés représentant 122 jours d'hospitalisation.

SOINS DE KINÉSITHÉRAPIE		
Objectifs généraux : maintien des acquis, kiné respiratoire, rééducation après intervention		
Données initiales	Constat sur l'année	Observation
<u>Fréquence</u> Toutes les semaines	Activités suivies très régulièrement.	
<u>Lieu</u> Dans la chambre du résident, en déambulation dans l'établissement dans la salle de psychomotricité	Difficultés lorsque se sont des chambres doubles et la circulation est difficile dans les couloirs à cause des portes.	Dès les beaux jours, la déambulation dans le parc est très appréciée. Selon la corpulence ou les difficultés des résidents, la kinésithérapeute sollicite l'aide des personnels.
<u>Encadrements</u> 2 kinésithérapeutes en libéral		Des conventions de partenariat ont été signées avec les deux kinésithérapeutes.
<u>Patients</u> 9 résidents ont bénéficiés de soins quotidiens	676 actes	
<u>Objectifs particuliers</u>	Les kinés dispensent également des conseils aux encadrant pour les besoins de la vie quotidienne.	

Conclusion : malgré le mode libéral d'intervention, la régularité et le lien avec les équipes est installé.

SOINS D'ERGOTHÉRAPIE

Objectifs généraux : suivi de l'installation du résident, aide et conseil auprès de l'équipe sur des gestes de manutention, conseil sur le choix de matériel

Données initiales	Constat sur l'année	Observation
<u>Fréquence</u> 2 heures par mois	6 interventions	Sollicitations téléphoniques en cas de besoin.
<u>Lieu</u> dans la chambre du résident, dans les salles de vie		
<u>Encadrements</u> 1 ergothérapeute détaché de l'hôpital de Verdun		Sur convention avec le Centre Hospitalier.
<u>Patients</u> 14 résidents sont particulièrement concernés		
<u>Objectifs particuliers</u> - Aide pour consultations auprès de spécialistes. - Former le personnel à l'utilisation des dispositifs médicaux		Réflexion plus soutenue pour le choix du matériel

Conclusion : Les IDE doivent faire le lien avec les équipes, les fournisseurs, les prescripteurs.

SOINS ET SUIVIS PSYCHIATRIQUES

Objectifs généraux : suivi des prescriptions, des pathologies, des comportements

Données initiales	Constat sur l'année	Observation
<u>Fréquence</u> 3 heures 1x/semaine	47 séances sur Verdun	Possibilité de joindre le médecin par téléphone si besoin
<u>Lieu</u> Bureau et passage dans les unités de vie		
<u>Encadrements</u> 1 médecin psychiatre à 0.15 ETP à Verdun Et 1 médecin psychiatre à 0,05 à Vassincourt	Présence régulière	
<u>Patients</u> 30 résidents sont concernés régulièrement		
<u>Objectifs particuliers</u> Rencontre avec des familles, admission.	8 familles rencontrées sur Verdun	2 admissions en internat sur Verdun

Conclusion : présence d'un nouveau psychiatre sur Verdun.



SOINS ET SUIVIS MÉDICAUX

Objectifs généraux : suivi médical des résidents

Données initiales	Médecin 1	Médecin 2
<u>Fréquence</u> 216 consultations au cours de l'année sur verdun	Les lundis, mardis, jeudis et vendredis matins	Les lundis, mardis, mercredis et vendredis après-midi
<u>Lieu</u> Etablissement	Cabinet de consultation médicale	Cabinet de consultation médicale
<u>Encadrements</u> 1 IDE accompagne le médecin pour les consultations	Présence régulière	Présence régulière
<u>Patients</u> Tous les résidents de Verdun	17 résidents	19 résidents
<u>Objectifs particuliers</u>	Suivi et prescription médical	Suivi et prescription médical

Conclusion : Les médecins établissent un bilan annuel par résident. Partenariat par convention avec les médecins.

AUTRES SUIVIS ET ACCOMPAGNEMENTS

Objectifs généraux : suivi médical des résidents de Verdun

Données initiales	
Podologue Fréquence 12 fois dans l'année 122 consultations au cours de l'année	2 intervenants extérieurs
Spécialiste chaussures orthopédiques <u>Fréquence</u> 14 interventions	2 prestataires extérieurs
Consultations médicales à l'extérieur <u>Fréquence</u> 59 accompagnements effectués par les infirmières	
Opticien 6 visites d'opticien au sein de l'établissement	1 prestataire se déplace au sein de l'établissement pour proposer des montures adaptées aux problématiques des résidents

LE PARTENARIAT AU FAM

Le Conseil de la Vie Sociale s'est réuni trois fois au cours de l'année 2017

Les résidents élus participent à chaque conseil. Il leur est donné la possibilité d'évoquer les temps forts.

Les grandes lignes des points abordés dans le cadre du CVS :

- Les mouvements des résidents et du personnel.
- Le droit d'expression des usagers.
- Les projets de séjours de vacances des résidents.
- Les festivités et les projets d'animation.
- Les projets d'investissements.
- L'enquête de satisfaction
- La démarche qualité.

A l'occasion de l'extension du FAM et depuis le 16 juin 2017, le CVS du FAM de Vassincourt (déjà existant au Home Familial) et celui du FAM St Maur ont été réunis jusqu'aux élections de 2018.

Le CVS se tient en alternance à Vassincourt et à Verdun. Une résidente représentant le collège des usagers est décédée en fin d'année.

La réunion de parents/professionnels

A eu lieu le 16 janvier 2017. Deux infirmières ont présenté leur travail dans le cadre du FAM.

Les intervenants de l'extérieur

Bien intégrés, les bénévoles s'investissent régulièrement pour l'encadrement piscine et balnéo, jeux de société, scénette théâtrale à partir de contes, animations musicales, sorties liées aux animaux, catéchèse.

Les conventions avec d'autres partenaires :

A.P.A.J.H. Meuse

Le partenariat pour l'encadrement des séjours de vacances à l'extérieur se poursuit. Selon le choix des résidents et de leurs familles, il est possible de réserver des séjours en bord de mer ou à la montagne. Un séjour de vacances s'est déroulé à ANCERVILLE (Meuse) ; 12 adultes y ont été accueillis par demi-séjours.

Le Centre Hospitalier

Des conventions sont signées avec les services hospitaliers de Verdun pour la mise à disposition d'un

ergothérapeute, pour l'usage du bassin de rééducation et la coopération avec l'équipe mobile de soins palliatifs. Une convention est signée avec le centre hospitalier de Bar le Duc nous permettant d'utiliser l'espace de balnéothérapie. Un coût est facturé par séance.

Le FAM partage l'espace Snoezelen avec les services accueillant des enfants (CMP, IME et le SESSAD, l'hôpital de jour). Le CAMSP et l'unité des Arums ont désormais leur propre salle.

Une convention est établie avec chaque service pour définir les modalités et les règles d'usage.

Les jardins partagés des Planchettes

Ce partenariat, riche de cultures différentes, a été conventionné en septembre 2016 avec l'Association des usagers du Centre Social Kergomard de Verdun. C'est avant tout un lieu de partage dont l'objectif est de créer des liens entre les habitants et les jardiniers.

Une parcelle de jardin est confiée à l'établissement ; ce projet innovant demande un entretien régulier, c'est donc le mercredi après-midi qu'il est prévu de pratiquer l'activité jardinage.

Le conventionnement avec d'autres collaborateurs

- Le FAM de Vassincourt a établi une convention de coopération avec deux officines pour la délivrance des médicaments.

Une convention similaire devrait aboutir en 2018 sur Verdun.

- La collaboration avec les kinésithérapeutes et les médecins généralistes qui interviennent à titre libéral sur les deux sites est définie par un conventionnement.

- Le CHS de Fains met à disposition des professionnels de l'équipe mobile « handicap » afin de coordonner les soins psychiatriques si besoin.

- Les taxis assurant le transport des résidents externes sont également conventionnés.

CONCLUSION

En 2017, le Pôle Adultes Dépendants a beaucoup évolué. En effet, jusqu'au 28 février 2017, il était composé du FAM St Maur à Verdun et du Home Familial sur Vassincourt.

Au 1^{er} Mars 2017, le Home Familial a fermé ses portes, une réhabilitation complète du bâtiment a alors débuté, pour qu'en avril 2018, il y ait une création d'un foyer d'accueil spécialisé de 13 places.

Parallèlement à cette fermeture, le 1^{er} mars, une extension de 11 places du FAM de Verdun a ouverte sur Vassincourt, sur un bâtiment juste à côté du Home Familial (Réhabilitation complète et construction). On y retrouve 9 places d'accueils temps plein, 2 places d'accueils temporaires et jusqu'à 3 places d'accueil de jour (les 4 places étant mutualisées sur le pôle).

Depuis le 1^{er} mars, il y a donc sur le Pôle Adultes Dépendants : 45 places d'accueils temps plein, 2 places d'accueils temporaires et 4 places d'accueils de jour.

Avec cette transformation, les résidents et familles ont pu trouver une solution supplémentaire d'accueil permanente en FAM sur le département de la Meuse.

Avec l'ouverture du FAM, 365 jours par an, sur Vassincourt, contrairement à 258 jours lorsque l'établissement ne faisait que de l'accueil temporaire. Nous avons obtenu la création d'un poste de directeur adjoint sur le pôle. L'organisation complète de la structure a été revue. En effet, il a fallu changer les horaires du personnel, les roulements de planning. Le temps de secrétariat a été regroupé sur Verdun. Tout le bâtiment a été pensé pour que les normes d'hygiène et de sécurité soient mises en place dès l'ouverture de la structure. Les résidents ont été associés au maximum pour le choix du mobilier, pour la décoration de leur nouveau lieu de vie. De nombreuses activités ont été mise en place, celle-ci s'appuyant sur ce que les résidents aiment faire et en fonction de leurs capacités.

Sur les 2 sites, nous accueillons des personnes lourdement handicapées, avec des profils très différents, certaines de ces personnes sont : polyhandicapées, autistes, trisomiques. D'autres présentes des troubles psychiques et/ou du comportement. Le personnel bénéficie de formation spécifique en fonction de l'unité où il est



principalement. En effet, dans les 5 unités, les profils ne sont pas totalement identiques. Nous notons depuis plusieurs années, un vieillissement des personnes accueillies, nous devons donc adapter notre accompagnement en tenant compte du rythme de chacun.

Au vu de cette diversité de personnes accueillies, les projets individuels et l'accompagnement proposés sont donc très différents d'un résident à un autre. Nous avons également de plus en plus de personnes avec des soins importants, certaines sont alimentées par sonde alimentaire, d'autres ont des stomies, des sondes urinaires. Les toilettes, les aides alimentaires et les soins prennent une grande partie du temps d'accompagnement mais nous donnons tout autant d'importance à l'accompagnement éducatif. Des activités sont programmées très régulièrement et nous stimulons aux maximums les résidents en fonction de leurs potentialités.

Cette année, les personnes du comité de pilotage qualité et du comité hygiène ont encore permis de faire avancer les pratiques professionnels. Nous nous réorganisons en tenant compte des recommandations de bonnes pratiques professionnels de l'Anesms. Ce que nous recherchons en priorité, c'est l'épanouissement des usagers dans un lieu de vie le plus agréable possible.

Sur Vassincourt, les locaux ont contribué en grande partie à cette réussite mais sur Verdun, nous attendons avec impatience la construction sur le quartier Niel. En effet, avec la construction, nous n'aurons plus de salle de bain commune, les chambres seront individuelles et les locaux seront beaucoup plus adaptées pour les résidents, leurs familles et le personnel.





RAPPORT D'ORIENTATION DU PRÉSIDENT

Frédéric COSTE

Assemblée Générale - 28 avril 2018 - Vassincourt

2018, NOTRE ANNÉE DE PROJETS

L'accompagnement des projets de nos partenaires
Comme je l'ai dit dans le rapport moral, nos autorités de tarification vont voter pour l'un, le schéma départemental de l'autonomie, et pour l'autre, la déclinaison du Projet Régional de Santé.

Nous y serons attentifs et acteurs.

Le gouvernement a également présenté son quatrième plan autisme. Notre association impliquée dans ce champ depuis 1997 va naturellement s'y inscrire de manière assez rapide autour :

- Du diagnostic précoce
- De la scolarisation
- De l'habitat
- De l'insertion professionnelle
- Des séjours de répit
- De la mise en relation des familles et le développement de l'aidant expert

Il ne faut pas voir dans cette déclinaison une volonté hégémonique de notre part en matière d'autisme. Au contraire, il faut y lire une volonté de participer à la mise en place de dispositions dont nous sommes convaincus de la pertinence, pour lesquelles nous sommes disposés à amener notre expertise et apporter une réponse attendue des parents.

Nous continuons à affirmer que notre action est d'abord et uniquement en direction de la personne en situation de handicap et de sa famille.

Nous ne cherchons pas à nous développer mais à développer des réponses pour un parcours de vie sans rupture.

Projets au niveau de nos établissements et de nos services

Nous allons engager une réflexion dans le but d'une contractualisation avec nos autorités de tarification autour du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM). Ce contrat est un vrai enjeu pour nous et pour nos partenaires, parce qu'il dessine pour une durée de 5 ans, nos objectifs et nos moyens que nous mobiliserons pour permettre aux personnes en situation de handicap de bénéficier de réponses.

Dans le cadre des bâtiments, nous allons assurer la livraison de notre Foyer de vie « La Résidence des Quatre Saisons » à Vassincourt. Nous avons accueilli les parents, les personnes en situation de handicap et au mois de mai, nous officialiserons l'ouverture par une inauguration qui nous permettra de remercier l'Agence Régionale de Santé, le Conseil Départemental et le Comité de Coordination Action Handicap pour leur accompagnement financier.

Nous ouvrirons également une nouvelle unité d'enseignement externalisé ainsi qu'une unité primaire pour enfants autistes dans le nord du département, en appliquant la méthode « ARAMIS », promouvant l'autorégulation. Nous développerons également en partenariat avec l'EPDAMS, une unité d'enseignement primaire pour élèves autistes dans le sud du département.

Nous engagerons une réflexion en matière d'insertion professionnelle pour nos élèves. Nous souhaitons que le parcours de chaque élève permette l'exploration de ses possibilités en développant des partenariats avec les lycées professionnels, mais aussi les MFR, ou les centres d'apprentissage.

Nous continuerons à agir auprès du département pour qu'une structure d'un accueil de 365 jours en faveur

des enfants de l'Aide Sociale à l'Enfance en situation de handicap, puisse voir le jour. Il s'agit d'éviter l'errance institutionnelle, permettre à des enfants de pouvoir se poser et enfin d'éviter de se retrouver dans une structure belge, parce que ce sont les seules à pouvoir les accueillir toute l'année.

Nous allons également engager des investissements au sein des ESAT agricoles. A Montvillers, nous allons réhabiliter les vestiaires et construire une salle de restauration. A Vassincourt, nous allons reconstruire un hangar agricole ainsi que des cellules de production d'endives afin de remplacer un bâtiment existant devenu obsolète.

En matière d'accès à la citoyenneté, nous allons étudier la possibilité de création d'une entreprise adaptée pour inscrire les adultes en situation de handicap dans un parcours vers l'accès à l'emploi ordinaire, au statut de salarié qui nous est cher. Je compte sur l'appui de l'Etat et du Département pour qu'un tel dispositif qui n'existe pas en Meuse voit le jour.

Enfin, nous démarrons le chantier de Thierville sur Meuse pour la fin de l'année 2018. Ces travaux vont s'étaler durant 24 mois pour un montant de 18 millions d'euros. Nous allons construire un Foyer d'Accueil Médicalisé, un Foyer d'Hébergement, des logements en Résidence d'Accompagnement, une cuisine centrale en Etablissement et Service d'aide par le travail, un appartement éducatif, des locaux pour le SESSAD Autisme, un logement d'accueil et de répit.

Projets de l'Association

Naturellement, 2018 va être le temps des premières déclinaisons de notre Projet Associatif Global. Nous allons pouvoir le diffuser, le promouvoir et débiter sa déclinaison. Je souhaite, et avec les membres du Conseil d'Administration, qu'il soit d'abord décliné au niveau des établissements et des services. D'abord, dans sa traduction en projet de direction, qui en appui avec les évaluations, doit permettre l'élaboration des projets de Pôle.

Nous souhaitons cette année 2018 développer une action de recherche sur le développement de projets, services, actions pour le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie. En nous appuyant sur notre association de préfiguration, nous allons installer dans ce second trimestre un « living Lab' » qui doit coordonner, animer et accompagner toute initiative ou développement permettant de faciliter le maintien à

domicile. Le projet de « e-santé » développé par l'ARS Grand Est et accompagné par la Région et le Conseil Départemental doit être un élément fort de ce projet, pour permettre demain au département de devenir un territoire d'excellence en ce domaine.

Notre projet associatif sera également l'occasion de rappeler les axes forts des besoins des personnes en situation de handicap.

Nous allons également poursuivre la continuité de notre travail d'approche du vieillissement des personnes en situation de handicap.

En appui avec l'évaluation de notre action de coordination que nous avons menée, et grâce à l'aide de la conférence des financeurs, nous continuerons à créer des réponses adaptées. Nous envisageons la création d'un espace de rencontre et d'animation, afin de rompre avec la solitude et offrir une

possibilité de contribution citoyenne. Nous poursuivrons l'accompagnement et le développement d'une offre adaptée au sein du futur EHPAD, portée par la communauté d'agglomération Meuse Grand Sud.

Nous continuerons à proposer une alternative au départ dans les établissements de Belgique. Nous souhaitons que ce point fasse l'objet d'une réflexion départementale. Avant de définir l'offre à développer, nous devons nous approcher des besoins des personnes actuellement accompagnées. Je demande une analyse de ces besoins en lien avec les associations et les services des autorités de tarification, construite sur l'écoute des personnes et /ou de leur famille.

L'enjeu, vous l'entendez bien, n'est pas de se redistribuer des places qui existent de l'autre côté de la frontière, mais de recueillir le besoin afin de construire une offre adaptée.

En 2017, l'ADAPEI de la Meuse a ouvert la voie de la représentation de la personne en situation de handicap en ouvrant un siège au sein de son conseil pour le représentant de « Nous Aussi », association promouvant l'auto-détermination. Nous accueillerons les 8, 9 et 10 novembre 2018 le congrès national de cette association.

Nous souhaitons promouvoir cette idée, et nous espérons aller encore plus loin en développant la logique de l'auto-détermination, et ce, dès le plus jeune âge. Il faut accompagner les personnes en situation de handicap pour qu'elles s'autorisent à exprimer leur besoins et attentes.





Les élus du Conseil d'Administration



Suivez-nous sur notre page 

Et sur notre site web
www.adapei-meuse.fr



L'ADAPEI de la Meuse remercie ses partenaires

